

fenêtres s/ cours

24 septembre 2026
Numéro 514

Le journal de la FSU-SNUipp

actu

Grève du 29
septembre : l'école
dans le débat public

grand angle

JO : un tremplin
pour le 9.3

Au plaisir de lire

dossier



les Fromages de Savoie



UNE HISTOIRE VRAIE



Vous souhaitez découvrir l'univers des Fromages de Savoie mais vous n'avez pas de support ?

Territoire et environnement

Vaches et chèvres, particularités des mammifères ruminants, travail de l'agriculteur, biodiversité.

Culture fromagère

Production du lait, fabrication du fromage, les signes officiels de qualité.

Alimentation et nutrition

Composition du lait, apports nutritionnels, lait cru, découverte des 5 sens.

Ces thèmes sont abordés dans le kit pédagogique des Fromages de Savoie. Ce kit gratuit comprend :

- 1 livret enseignant servant de support de cours
- 28 livrets élèves

Retrouvez notre bon de commande sur : www.fromagesdesavoie.fr

Ce kit à destination des classes du CP au CM2 est envoyé gratuitement sur simple demande à l'AFTALP : animation@fromagesdesavoie.fr ou par téléphone 07 83 17 79 68



ABONDANCE • BEAUFORT
CHEVROTIN • REBLOCHON
TOME DES BAUGES



EMMENTAL DE SAVOIE
RACLETTE DE SAVOIE
TOMME DE SAVOIE

AFTALP • Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes
28 rue Louis Haase • BP 55 • 74230 Thônes

12 dossier

Au plaisir de lire

Alors que le ministre appelle les PE à prioriser la lecture, les résultats de PISA 2025 montrent la faillite des méthodes simplistes imposées depuis dix ans. Apprendre à lire est indispensable, apprendre à aimer lire c'est encore mieux. Il faut donner à l'école les moyens de s'y prendre autrement.



5 L'enfant

La rue n'est pas un jeu d'enfant

10 grand angle

JO, un tremplin pour le 9.3



20

métier&pratiques

22/ L'EPS perd en discipline 25/ Discriminations : « L'école aux premières loges » 26/ Du breton dans le cartable

30 lire/ sortir!

Et si on parlait BD



32 société

Les moins de 13 ans, cible prioritaire des réseaux sociaux / Mortalité infantile, l'urgence d'agir / Logement : accès verrouillé pour les étudiant-es

34 interview

Sylvain Wagnon : « Pas de transition écologique durable sans transition éducative »

FENÊTRES SUR COURS N° 514 du 24 septembre 2026 / Mensuel du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Aurélie Gagnier **RÉDACTION:** Élise Arnol, Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Hélène Cadet, Aurélie Gagnier, Marion Katak, Apolline Letowski, Sandrine Monier, Jacques Mucchielli, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJApress / direction graphique: Maya Carrasco, Victoria Roma **IMPRESSION:** IPS Pacy-sur-Eure **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 4 euros **ABONNEMENT:** 23 euros ISSN 1241 0497 / CPPAP 0430 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



LE TRI + FACILE



PEFC/10-32-2813

sommaire 3

éditorial

Un ministère déconnecté

« Le ministère de l'Éducation nationale a été victime d'une intrusion frauduleuse dans l'un de ses systèmes d'information. »

C'est ainsi que débute le communiqué de la rue de Grenelle envoyé le 3 août dernier sur les boîtes professionnelles... Boîtes en panne du fait de cette cyberattaque et toujours pas rétablies dans les académies de Nantes et Toulouse. Et depuis, rien. Aucune information

individualisée malgré les obligations. Le ministère semble ignorer la réalité des données piratées qui concernent à la fois personnels, élèves et familles. À l'heure où se multiplient des outils informatiques

imposés, il fait preuve d'une légèreté qui confine à l'irresponsabilité. Au-delà de l'aspect éthique, les conséquences sont concrètes pour les personnels dans les académies les plus touchées : risque sur la paie, contrats AESH non signés, procédures diverses bloquées... Une situation dénoncée par la FSU-SNUipp face à un ministère incapable d'offrir des garanties précises pour la suite. Les directrices et directeurs ont été les premières victimes des dysfonctionnements informatiques. Au-delà de la cyberattaque, c'est dans toute la France que la rentrée a été fortement perturbée par les dysfonctionnements de Onde, les différents problèmes d'authentification ou les opérations de maintenance lancées au moment où l'application doit être utilisée. Un empêchement de travailler reconnu à demi-mot par le ministère mais sans qu'aucune mesure ne soit prise. Il y a en tout cas urgence à investir dans des outils répondant réellement aux besoins identifiés par les personnels.

NICOLAS WALLET

Joint à ce numéro
un supplément
Retraites Actives



Qui accompagne ses élèves de A à Z ?



LA MAE EST TOUJOURS À VOS CÔTÉS POUR ASSURER VOTRE MISSION AVEC SÉRÉNITÉ !

AVEC L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE, VOS ÉLÈVES SONT PROTÉGÉS PLUTÔT DEUX FOIS QU'UNE !

Les enfants sont couverts pour les dommages qu'ils peuvent causer (**responsabilité civile**), mais aussi pour les dommages corporels dont ils peuvent être victimes ou s'ils se blessent seuls (**garantie individuelle accident**). En cas d'accident, c'est aussi une sécurité pour les enseignants dont la responsabilité peut parfois être engagée si des élèves ne sont pas bien assurés.

Adhésion sur mae.fr

Recommandée par la 

Pour toute information, contactez la MAE au 02 32 83 60 00

AP PI ENS 09/26 - Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Adobe stock.



La rue n'est pas un jeu d'enfant

2355 enfants à la rue, dont 514 de moins de trois ans : c'est ce que révèle la huitième édition du baromètre de l'Unicef Enfants à la rue, relevant les demandes d'hébergements faites au 115 pour la nuit du 18 août dernier. « Si, dans un pays aussi riche que la France, garantir un toit à tous les

enfants n'est pas notre priorité collective, quelle société sommes-nous ? », interroge Adeline Hazan, présidente de l'Unicef France, face à l'augmentation de 9% d'enfants à la rue par rapport à 2025, et de 42% par rapport à 2022, année de la promesse

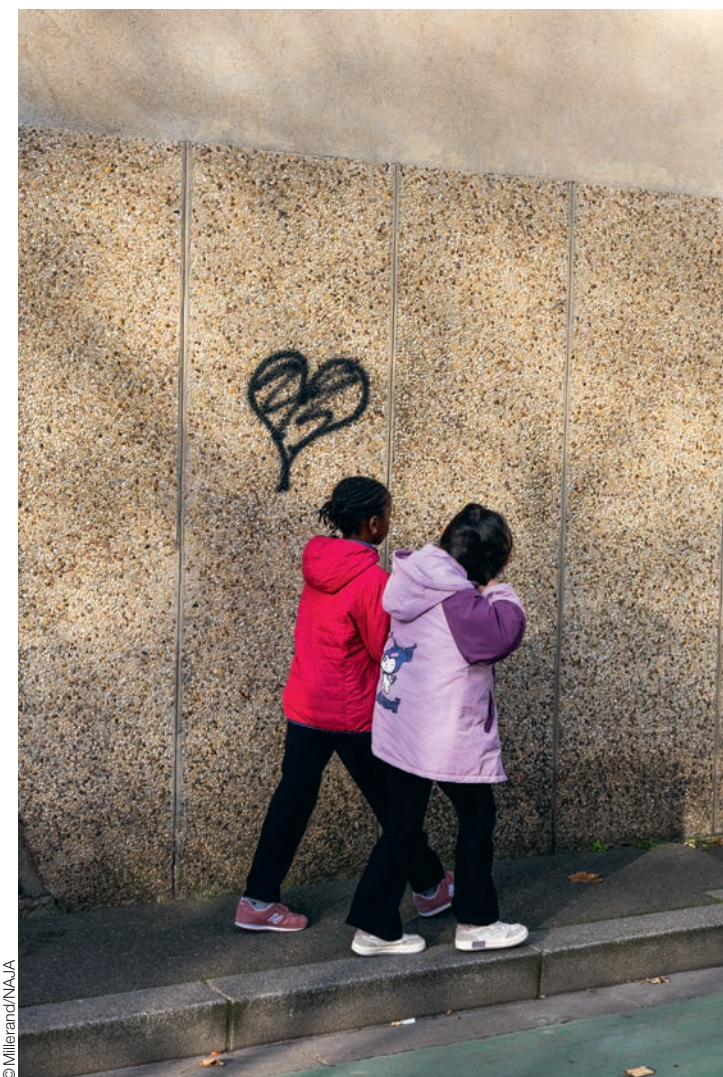
“L'ATTENTION DES ENFANTS DEVIENT DIFFICILE, MENAÇANT LES APPRENTISSAGES”

gouvernementale « zéro enfant à la rue ». L'agence onusienne précise que l'indicateur ne montre qu'une petite partie de la réalité : il ne prend en compte que les familles ayant sollicité le 115 et ne comptabilise pas les 26 863 enfants dormant en dispositifs d'urgence à l'hôtel. Il ne visibilise pas non plus les mineur-es non accompagné-es, dont l'accès à des droits est suspendu à une reconnaissance de leur minorité par un juge. À cette réalité s'ajoute une hausse de la vulnérabilité des familles : 41% des appels concernaient des femmes seules avec enfants. Dans les territoires ultramarins, le phénomène est particulièrement inquiétant. À Mayotte, le cyclone Chido et les opérations volontaires de destruction des habitats, sans proposition de relogement, constituent, selon la Défenseure des droits, « de graves manquements aux garanties légales ». Partout, l'Unicef France constate une accumulation de pratiques étatiques aggravantes : lois restreignant l'accès à la régularisation, suppressions de places en dispositifs d'hébergement, sous-budgétisation des

crédits des structures d'urgence et du logement social, expulsions facilitées, dans le locatif comme dans les squats.

LE TRAUMATISME DES EXPULSIONS

Selon une enquête de La Fondation pour le logement, seules 28% des familles accèdent à un nouveau logement après une expulsion et 80% des familles expulsées observent des conséquences chez leurs enfants : « *anxiété, dépression, troubles du comportement, cauchemars, etc.* ». Les liens sociaux et la possibilité de construire des relations d'amitié sont empêchés. L'attention des enfants devient difficile, menaçant les apprentissages, parfois jusqu'au décrochage scolaire. « *Le sans-abrisme des enfants est un révélateur puissant de l'état du contrat social et de la place que nous accordons réellement aux droits de l'enfant* » affirme Adeline Hazan. L'Unicef France est bien décidé à mettre ces enjeux au cœur de la campagne présidentielle de 2027. L'organisation décline dix propositions, telle que la planification de créations d'hébergements, ce qui nécessite un budget socialement ambitieux. HÉLÈNA CADIET



© Millerand/NAJA

L'École dans le débat public

Entrée dans la campagne pour les présidentielles, l'école n'a toujours pas le grand débat qu'elle mérite. La grève du 29 septembre en est une première occasion.

Alors que les syndicats de la fonction publique appellent depuis fin juin à une grève le 29 septembre pour revendiquer une augmentation des salaires, la plupart des candidat-es aux présidentielles, qui aujourd'hui monopolisent le débat public, se penchent enfin sur la nécessité d'une revalorisation salariale que la FSU-SNUipp porte depuis longtemps. Les candidat-es proposent « 20% d'augmentation des salaires », « 200€ par mois et jusqu'à 500 € pour les milieux de carrière... ». Une semaine après, les mêmes (dont d'anciens du gouvernement) s'alarment des résultats aux évaluations internationales PISA. La France y a perdu un rang de plus au classement (désormais 27^e sur 91). Chacun y va de sa proposition, certaines complètement hors sol. La proposition "de scolarisation à un an" crée le buzz. Une réelle scolarisation à deux ans dans les quartiers d'éducation prioritaire serait plus attendue ! Cette "générosité" du monde politique n'est

bien sûr pas étrangère aux échéances électorales et instrumentalise la baisse démographique qui libère des possibilités dans le budget de l'éducation nationale. Les professionnel-les sont exclus du débat.

52 455 POSTES POUR L'ÉCOLE

Un débat sur l'École bien loin des grandes phrases lâchées par les candidat-es et du mépris du gouvernement pour les personnels. La FSU-SNUipp a dû s'imposer pour porter la voix des PE et des AESH lors de la Conférence nationale du handicap où elle n'avait pas été invitée.

Et elle portera ses revendications lors

des mobilisations du 29 septembre, particulièrement sur les salaires avec une augmentation immédiate de 300€ nets mensuels pour les PE et un salaire digne pour les AESH.

Par ailleurs, dès le 15 septembre, elle a chiffré, en s'appuyant sur une enquête auprès des départements, à 52 455 équivalents temps plein (ETP), c'est-à-dire des postes complets, qu'il faut pour répondre aux besoins de l'École. En détails : environ 23 000 ETP pour rejoindre la moyenne des effectifs de l'UE (19 par classe), environ 16 000 pour reconstruire les réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté, près de 10 000 pour augmenter les décharges de direction et un peu

plus de 3 000 ETP pour répondre aux besoins de remplacement. À cela s'ajoutent, des moyens pour rendre l'école réellement inclusive et pour relancer le dispositif "Plus de maîtres que de classe". Si permettre de baisser les effectifs est un élément central selon plusieurs études, Nina Guyon de l'Institut des politiques publiques confirme qu'augmenter les salaires rend aussi les métiers plus attractifs et participe à investir dans l'avenir.

Entre réalité du terrain et recherches, la FSU-SNUipp agit pour une école égalitaire, émancipatrice et inclusive. Un projet fort à soutenir lors des mobilisations à venir et des élections professionnelles de décembre.



PARIONS SUR L'ÉCOLE

« Notre École non seulement ne réduit pas la fracture sociale, mais l'accroît de manière significative. » C'est sur un de ces constats d'urgence que s'ouvre *Parions sur l'École et l'éducation*, un ouvrage collectif coordonné par Djéhanne Gani, rédactrice en chef du café pédagogique et Philippe Meirieu, professeur honoraire en sciences de l'éducation. Sous la forme d'un manifeste, il réunit une cinquantaine de contributions (sociologues, chercheuses et chercheurs, enseignant-es, actrices et acteurs de l'Éducation populaire), dont une de la FSU-SNUipp, pour porter un projet d'émancipation démocratique face aux politiques de tri social qui abîment le service public. À l'approche des échéances de 2027, ce livre est un appel pour sortir du piège des slogans réactionnaires (« retour à l'autorité », obsession des « fondamentaux ») qui masquent l'explosion des inégalités. Il propose des leviers concrets pour refonder une École réellement commune, égalitaire et émancipatrice, pour faire face aux enjeux contemporains. Ainsi, « Faire de l'école maternelle une véritable école première », « Combattre le séparatisme social », « Protéger les enfants », « Éduquer aux médias », « Offrir la philosophie à tous les âges de la vie » ou encore investir dans « la formation qui est un enjeu majeur » sont autant de sujets à remettre au cœur des débats afin que l'Éducation redevienne une priorité qui dépasse les alternances politiques.

Baisse des effectifs et revalorisation mais...

« Saisir l'opportunité de la baisse des effectifs d'élèves », « revaloriser les rémunérations des enseignants ». Ce sont les principales recommandations du rapport du Haut-commissariat à la stratégie et au plan intitulé *Niveau scolaire : éléments de diagnostic et propositions*. Publié le 31 août dernier, avant la dernière étude de PISA 2025, il analyse les résultats "décevants" des élèves français aux

différentes enquêtes internationales (Pisa, Timss, Pirls). Pour « améliorer le niveau des élèves » il préconise, tout en notant les effets peu probants des dédoublements, « une poursuite de la politique de baisse de la taille des classes ». Mais le rapport défend l'exploitation renforcée des évaluations nationales, la promotion des guides du ministère, la définition de critères de qualité des manuels, ou encore un pilotage serré

des équipes enseignantes. Autant de mesures qui ne font pourtant pas leur preuve et portent atteinte à la liberté pédagogique et à la professionnalité des PE. Il recommande d'autre part « une amélioration de l'attractivité du métier d'enseignant par des revalorisations des rémunérations », mais sous forme de primes et de compléments de rémunération, loin d'une augmentation des salaires pour toutes et tous.

CNH : pas de moyens à la hauteur

« Garantir la scolarisation de chaque enfant au sein de l'école », c'est l'un des engagements de la CNH (Conférence nationale du handicap) donné le 4 septembre pour les trois années à venir. Trois mesures doivent concourir à faire de l'école « un levier essentiel pour construire

une société dans laquelle chacun a sa place » : créer une culture de l'accessibilité, améliorer le parcours des élèves et simplifier la vie des familles. Si une des mesures entend ne laisser aucun enfant sans solution adaptée, elle ne dit rien sur les moyens engagés : temps de

concertation, formation, places en dispositifs, locaux, effectifs... Même si l'intention peut sembler positive, les engagements y restent purement déclaratifs comme « la place des AESH [qui] sera repensée ». Cela rappelle à chacun et chacune que dire n'est pas agir.

Bâti scolaire, le plan fait pschitt

16 millions... C'est tout ce qui reste des 60 millions d'euros annoncés par le gouvernement lors de la canicule de juin pour un plan d'urgence pour l'adaptation climatique. Alors que 12 500 écoles devaient bénéficier d'un diagnostic et de travaux avant l'été prochain, le ministère de l'Éducation nationale ne vise plus que

2 500 écoles dont la situation est jugée « la plus urgente ». Pourtant ce sont 4 000 écoles qui ont dû fermer et 11 000 qui ont dû aménager leurs horaires ou organisation durant les jours les plus chauds de la fin de l'année scolaire dernière. À quand des mesures à la hauteur de la situation ?

Focus

PISA, DES RÉSULTATS QUI INTERROGENT

« Après la baisse sans précédent accusée lors de l'édition 2022, les résultats d'apprentissage ont, dans de nombreux pays, largement stagné, voire continué à reculer, » révèle l'enquête PISA 2025 réalisée par l'OCDE. Les résultats des élèves français ont baissé de 7 points en sciences, 22 points en mathématiques et 28 points en lecture depuis 2015. Cela représente l'équivalent d'un an d'apprentissage en moins en mathématiques et en lecture. La France s'illustre à nouveau comme l'un des pays les plus inégalitaires socialement. En sciences, l'écart de performance entre les 25% d'élèves des milieux « les plus favorisés » et les 25% de ceux « les plus défavorisés » atteint 100 points contre 85 points en moyenne dans l'OCDE. Il serait temps de réinterroger les choix faits ces dix dernières années en matière de politique éducative : sous-investissement chronique, effectifs de classe plus élevés que la moyenne en Europe, priorité faite aux "fondamentaux" : lire, écrire, compter.

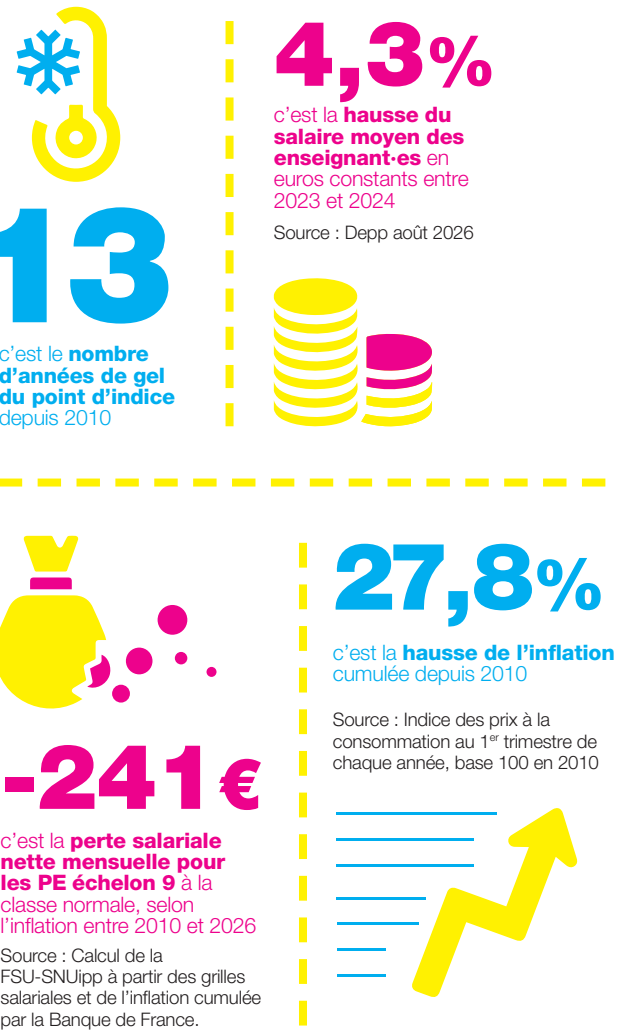
Retraité-es : 19 novembre à Paris

Gel ou sous-indexation des pensions, suppression de l'abattement fiscal, le gouvernement avance des propositions profondément injustes pour les retraité-es à la veille des discussions sur le budget 2027. Pour défendre les pensions, le pouvoir d'achat et le droit

à une retraite digne, les organisations syndicales, dont la FSU, appellent à la mobilisation au cours de ce trimestre, lors de la grève du 29 septembre, le 14 octobre devant l'Agirc-Arrco, et le 19 novembre au cours d'une journée d'action nationale à Paris.

Salaires, loin du compte

La note de la Depp parue fin août révèle que le salaire moyen des enseignant·es (tous corps confondus et indemnités comprises) est de 3 090€. Celui des PE est de 2 950€. Dans les faits, la moitié des PE gagne moins de 2 770€ (salaire médian). Alors que le salaire moyen est la somme de tous les salaires divisée par le nombre de PE, le salaire médian, lui, est plus révélateur. Il se situe en effet à l'exact milieu des salaires, divisant de ce fait la profession en deux groupes égaux en nombre. Les nombreuses années de gel du point d'indice combinées à la hausse de l'inflation contribuent à la stagnation des salaires et à la baisse importante du pouvoir d'achat.



3 questions

UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE SALARIALE

Nina Guyon, professeure à l'École d'économie de Paris, maîtresse de conférences à l'ENS*, et économiste à l'IPP*

1. OÙ SE SITUE LE SALAIRE DES PE AU SEIN DE L'OCDE ?

Il y a une grosse différence d'investissement dans l'éducation entre la France et certains pays similaires de l'OCDE. Sur le primaire en particulier, l'investissement global est nettement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. En termes de salaire des enseignants, la France se situe au niveau de la moyenne des autres pays mais on est loin en dessous de l'Allemagne par exemple. Pour donner une idée, on peut par exemple comparer les salaires des enseignants à ceux des autres diplômés du supérieur : les salaires des enseignants sont déjà 13% plus faibles en moyenne dans les pays de l'OCDE au primaire, mais en France ils sont 26% plus faibles, et seulement 3% plus faibles en Allemagne.

2. INVESTIR DANS LES SALAIRES DES ENSEIGNANT·ES, C'EST INVESTIR DANS LA SOCIÉTÉ ?

Investir dans les salaires des enseignants et donc dans le service public d'éducation est un levier

pour réduire les inégalités et investir dans le fonctionnement de la société. Cela permet un meilleur niveau d'éducation et par conséquent un meilleur salaire futur pour l'ensemble de la population ainsi que davantage d'innovations. Un meilleur niveau d'éducation est aussi a priori essentiel pour faire face aux grandes problématiques sociales à venir, comme la crise climatique. Augmenter les salaires des enseignants, sachant qu'ils travaillent énormément, c'est aussi une forme de reconnaissance de leur travail. C'est potentiellement une façon d'attirer davantage de candidats dans un métier qui peine à recruter, un enjeu majeur aujourd'hui.

3. EST-CE QUE LA BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE POURRAIT-ÊTRE UN LEVIER ?

En effet, la baisse démographique est déjà très claire au primaire. Des choix politiques d'économies et de fermetures de postes pour conserver les mêmes tailles de classes peuvent découler de cette baisse, mais le gouvernement pourrait aussi décider d'investir dans l'éducation en réduisant les effectifs des classes, ou le faire partiellement tout en augmentant le salaire des enseignants. PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLISE ARNOL

*École Normale Supérieure
**Institut des politiques publiques

JO, un tremplin pour le 9.3

En Seine-Saint-Denis, les Jeux olympiques (JO) 2024 ont accéléré la transformation du territoire. Des changements notables bénéficient à l'ensemble de la population, mais il reste encore beaucoup à faire.

Au milieu de la ZAC Plaine Saulnier à Saint Denis (93), où seule une tour en brique demeure le témoin d'un passé industriel, se dresse le Centre Aquatique Olympique (CAO) Métropole du Grand Paris. Son architecture bois innovante et sa charpente suspendue unique en son genre ne passent pas inaperçues. Site emblématique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, théâtre des derniers championnats européens de natation où Léon Marchand s'est une nouvelle fois illustré, le CAO est « la piscine qui manquait à la France mais aussi aux habitants et habitantes de Seine Saint Denis », relève Grégoire Lartigot, directeur du centre. Le département est le plus en retard sur le savoir nager où seuls 57% des enfants entrant en 6^e maîtrisent ce savoir essentiel contre une moyenne en France de 88%.

UN ENJEU DE DÉMOCRATISATION

Un constat « effroyable » auquel le CAO entend bien répondre. « Le savoir nager est en haut de notre feuille de route. La piscine dispose d'un bassin d'apprentissage de 25 mètres avec 4 lignes d'eau réservées uniquement aux scolaires », précise le directeur. Deux lignes du bassin olympique sont aussi mises à disposition pour les élèves les plus à l'aise ». Chaque semaine 70 classes s'y rendent. Pour Catherine Da

Silva, directrice de l'école élémentaire Taos Amrouche, c'est un grand soulagement. « Pendant longtemps seuls les élèves de CM2 avaient des séances de piscine. Désormais, tous les élèves de l'école, du CP au CM2, bénéficieront de 8 à 12 séances par an ». Le confort acoustique et thermique du bassin d'apprentissage, l'entrée et les vestiaires différents de ceux du grand public participent à la mise en confiance et à l'aisance aquatique des élèves. « Les enfants n'ont pas peur d'entrer dans l'eau, osent se déplacer et pour les plus aguerries aller dans le bassin olympique c'est vraiment quelque chose ! », précise la directrice d'école.

Même enthousiasme du côté des familles qui profitent de cet établissement de proximité. « Cela bénéficie à tout le monde, explique Madame Papillya mère de Léna scolarisée en CM1. Nous avons découvert de nouvelles activités comme le fitness, le padel dans l'eau ou encore le bassin ludique. » Avoir un ancrage local et territorial est aussi un des axes prioritaires du complexe multisport Le Prisme à Bobigny, premier équipement sportif et para

sportif 100% inclusif d'Europe, lui aussi hérité des JO. « Rendre accessible la pratique sportive, pratiquer une activité physique adaptée, se remettre en mouvement, attirer des personnes qui sont éloignées du sport sont nos objectifs », souligne Victor Déchelette, directeur intérimaire du Prisme. Si au début de l'ouverture du bâtiment les habitant-es n'osaient pas franchir les portes, les contenus des cours proposés, les tarifs accessibles et le bouche à oreilles ont permis de changer les habitudes du quartier. « 80% des abonnés sont des femmes », évoque avec fierté le directeur.

UN FORMIDABLE ACCÉLÉRATEUR

« Les JO 2024 ont permis une accélération de la transformation du territoire, affirme Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, avec un héritage direct – gymnases, piscines, logements, passerelles, aménagements urbains, dépollution d'espaces, mobilités douces... – mais aussi indirecte en termes d'emploi avec la mobilisation de plus de 1000 entreprises locales auxquelles se sont ajoutées les heures

d'insertion professionnelle pour les habitants et habitantes de Seine Saint Denis. » Le désenclavement du territoire est un combat mené depuis plus de 20 ans (voir ci-contre). Mohamed Gnabaly, maire de l'Île-Saint-Denis, affirme que « transformer la ville pour les gens qui y vivent est le cœur du projet de la municipalité. L'attrait des jeux a permis d'attirer les investisseurs sur le territoire et dans le même temps de travailler par exemple sur l'habitat social ». Un plan avec les bailleurs sociaux impose de rénover les bâtiments déjà existants avant de pouvoir investir dans de nouveaux. Mais le nouvel attrait de ces territoires n'est pas sans conséquence, en effet les mécanismes de gentrification sont à l'œuvre. « Nous faisons face à un phénomène nouveau et devons gérer les prédateurs économiques afin que les habitants et habitantes des quartiers continuent de bénéficier de ces changements », souligne le maire.

POUR SUIVRE LES EFFORTS

Si un large consensus se dégage sur les retombées positives des JO, ces territoires demeurent sous-dotés. « La

pratique du sport est encore trop faible, nous sommes loin des chiffres de Paris ou de la moyenne en France, constate Nadia Chahboune, première adjointe au Maire de La Courneuve. Le vieillissement des équipements sportifs qui nécessitent des rénovations face au changement climatique et l'augmentation du coût de l'énergie ne font qu'accroître l'inquiétude et la nécessité d'un plan d'investissement de la part de l'État pour soutenir les collectivités ». Une poursuite d'efforts demandée également par le collectif Coper 93 regroupant de nombreux et nombreuses élus, associations, habitant-es et syndicats dont la FSU : « nous craignons un rationnement des ouvertures des créneaux sportifs et une augmentation tarifaire de l'accès au sport ». Et la décision du gouvernement en cette rentrée de réduire le fond vert pour les collectivités ne va pas dans le bon sens. « Nous avons bataillé pour obtenir toutes ces avancées, relève Stéphane Troussel, nous continuerons à nous battre et à réclamer ce à quoi tout habitant et toute habitante devrait avoir droit ». NELLY RIZZO



GRAND PARIS EXPRESS

200 kilomètres de lignes de métro avec le prolongement de la ligne 14 en 2024, 68 nouvelles gares réparties sur 4 nouvelles lignes (15, 16, 17 et 18) qui devraient être livrées entre 2027 et 2031, le Grand Paris express (GPE) est conçu pour faciliter les déplacements de banlieue à banlieue sans passer par la capitale. Il participe de la transformation du territoire à plus d'un titre. L'arrivée de la ligne 14 du métro à la Mairie de Saint-Ouen en juin 2024, à la veille des JO, a déjà entraîné de nombreux changements qui dépassent les seuls enjeux de mobilité : cadre de vie plus agréable, forte dynamique de projets avec une augmentation des emplois, offre de logement plus importante, création de parcs... Le territoire se désenclave et devient de plus en plus attractif.

Dossier réalisé par Mathilde Blanchard, Jacques Mucchieli, Anaïs Richard et Nelly Rizzo

Au plaisir de lire

Alors que le ministre appelle les PE à prioriser la lecture, les résultats de PISA 2025 montrent la faillite des méthodes simplistes imposées depuis dix ans. Apprendre à lire est indispensable, apprendre à aimer lire c'est encore mieux. Il faut donner à l'école les moyens de s'y prendre autrement.

Au plaisir de lire

Les résultats aux évaluations de PISA 2025 sont tombés en plein bouclage du dossier de Fenêtres sur cours consacré à la lecture et au goût de lire (voir p. 8). Pour ce qui est de la compréhension de l'écrit (comme pour les maths et les sciences d'ailleurs), les résultats se dégradent et les écarts entre les élèves les plus performants et les moins performants continuent de se creuser. Le ministre de l'Éducation nationale, loin de remettre en cause la politique éducative menée depuis plus de 10 ans, fait porter la responsabilité des mauvais résultats sur les familles, les accusant d'un manque d'investissement dans la scolarité ou encore les jugeant trop permissives pour l'usage des écrans. Si la circulaire de rentrée demande aux enseignant-es « *de travailler prioritairement la lecture, l'écriture et la diversification du champ lexical* », il s'agit d'insister de nouveau sur les méthodes et pratiques promues par Jean-Michel Blanquer durant son passage rue de Grenelle à partir de 2017 et jamais remises en cause depuis, si ce n'est pour les durcir (lire ci-contre). Or, les jeunes de 15 ans ayant répondu à l'enquête PISA se trouvaient bien au beau milieu du cycle 2 il y a 9 ans sous la politique éducative du dit ministre. Ce serait bien sûr assez simpliste d'attribuer le faible score de la France aux évaluations PISA à la « génération Blanquer ». Les raisons de la dégringolade qui touche globalement tous les pays de l'OCDE sont beaucoup plus complexes, mais les programmes appliqués à l'école, les tout derniers compris, tournent le dos à des préconisations qui semblaient prometteuses.

En 2016 en effet, les conclusions de la conférence de consensus sur la lecture organisée par le CNESEO soulignaient que n'allant pas de soi, la compréhension devait être une priorité et être travaillée en tant que telle dès la maternelle. Elles préconisaient également la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et des difficultés spécifiques de chaque élève (lire p. 16). Or, ce n'est pas le chemin qui a été suivi par les ministres successifs qui ont imposé des programmes technicistes, des méthodes et pratiques répétitives et uniformes détournant les élèves du plaisir de lire. Avec ces programmes,

“Être lecteur ce n'est pas seulement déchiffrer, décoder ou lire vite mais c'est accéder au sens”

L'ENVIE DE LIRE NE SE DÉCRÈTE PAS

Présupposer qu'un quart d'heure de lecture « offert » aux élèves au milieu d'exercices de performances suffit à donner le goût de la lecture est illusoire. L'exemple du vocabulaire est d'ailleurs assez significatif : apprendre des listes de mots ne donne pas le plaisir des mots ni de la

langue, pas plus qu'il ne donne les clés d'une compréhension des textes. Pour trouver plaisir à lire, il faut comprendre et avoir une idée du pourquoi on lit. « *Être lecteur ce n'est pas seulement déchiffrer, décoder ou lire vite mais c'est accéder au sens* », affirme Bernadette Kervyn, chercheuse en science du langage (voir p. 17). À ce titre, le travail des élèves de CM1-CM2 de l'école Victor Hugo de Mourenx (Pyrénées-Atlantiques) en est un bel exemple. Immergés dans des atlas géographiques, rebondissant d'un ouvrage à un autre, traversant les époques, les élèves de Julien Crusener se lancent avec

frénésie dans une sorte de chasse au trésor dont le Graal n'est rien de moins que la découverte et la compréhension du monde (lire p. 18). Les exercices de lecture organisés par Corinne Chaumillon-Cheroux dans sa classe de CM1-CM2 à Cuhon (Vienne), même s'ils sont très différents, relèvent d'une logique similaire : l'exploration. L'enseignante propose des textes sans ponctuation, les élèves travaillant en groupe doivent les restituer à haute voix, avec l'intonation et la respiration qui leur semble les plus appropriées. « *Le travail collectif permet de faire émer-*

ger les hypothèses, de confronter les perceptions et oblige les élèves à argumenter et justifier leurs choix », explique la PE. Un travail d'immersion dans les textes pour en saisir le sens, les partager en public, avec à coup sûr, cette petite étincelle qui s'allume au fond des yeux quand le sentiment de réussite et de confiance en soi les traverse (lire p. 16).

UNE EXPÉRIENCE À VIVRE

Les enseignant-es dans leur travail au quotidien montrent qu'il ne suffit pas de donner à lire pour réduire les inégalités et créer l'envie de lire. Aujourd'hui en-

trer dans la lecture se fait quasi exclusivement par le décodage et de manière déconnectée de la compréhension et du sens. Enseigner le goût de la lecture d'un côté, prioriser et systématiser la fluence chronométrée et les tests de l'autre, n'y a-t-il pas là une injonction contradictoire ? « *Les enfants motivent souvent leur choix de livre par un lien affectif, un « cadeau » de quelqu'un d'important pour eux. Ce qui est déterminant c'est ce qu'on vit avec un texte* », assure l'écrivain Bernard Friot (lire p. 19). Et c'est précisément cette expérience que l'école doit pouvoir apporter aux élèves.



MAUVAISE LECTURE

Dès 2017, le ministère impose une vision mécaniste de la lecture axée sur une méthode syllabique stricte, allant de la lettre au son. Les programmes de 2025 renforcent et institutionnalisent cette orientation en privilégiant l'automatisation du déchiffrage avant la réflexion, avec une progression linéaire du simple au complexe, et incitant à utiliser « *un manuel* ». Cette approche légitime les manuels ministériels *Néo je lis, Néo je décède* (notamment imposé à Mayotte), pourtant composé à 56% de mots inventés. Or, les travaux du Cnesco rappellent que lire, c'est comprendre. Ils préconisent d'offrir à tous les élèves des « *textes ambitieux à fort enjeu culturel* » et de ne pas reléguer la compréhension au second plan sous prétexte de prioriser le déchiffrage.

“Rien de moins que la découverte et la compréhension du monde”

Un système complexe

Apprendre à lire mobilise des compétences multiples à inscrire dans un processus riche et varié.

Si l'apprentissage de la lecture nécessite un enseignement soutenu des correspondances graphophonétiques, la compréhension et l'encodage doivent être travaillés simultanément, comme le pointait déjà l'enquête Lire-Écrire menée par le professeur d'université Roland Goigoux en 2016. Lire n'est pas un savoir en soi mais un outil qui sert autre chose que lui-même; il importe donc de nourrir également le projet de lecteur.

« Faire lire et même écrire, des mots qui n'existent pas, questionne. Lire c'est avant tout un accès au sens » explique Patrice Gourdet, maître de conférences en

sciences du langage. Par ailleurs, lire s'inscrit toujours dans un contexte culturel à travers l'existence de plusieurs lectures. On n'entre pas de la même manière dans un texte narratif qui demande de suivre des personnages et de gérer l'implicite, dans une recette de cuisine qui exige des actions, ou dans un texte documentaire qui nécessite un traitement d'informations composites. Apprendre à lire, c'est aussi maîtriser cette complexité. Éveline Charmeux, professeure honoraire affirme : « nous devons faire des élèves des explorateurs de l'écrit, grâce à une démarche et non une "méthode" ».



© Millerand/NAJA

À haute voix

À Cuhon dans la Vienne, les élèves partagent régulièrement des lectures oralisées mêlant plaisir et savoirs.

« Une silhouette se découpait dans la lueur pâle de la lune ronde. Effrayante. Immense. » Un extrait du roman du Vampire de la tour Eiffel résonne dans la classe de CM1-CM2 de Corinne Chaumillon-Cheroux à Cuhon en pleine campagne au nord de la Vienne (86). Après avoir pris connaissance du texte sans ponctuation, Léa se lance dans sa lecture à voix haute. « Ce n'est pas facile à lire et difficile à comprendre », remarque Tom. « C'est vrai, répond la maîtresse, c'est pourquoi je vais vous demander de le ponctuer ». En duo ou en trio, les élèves s'y attèlent. « Le travail collectif autour de la ponctuation permet de faire émerger les hypothèses, de confronter les perceptions et oblige les élèves à argumenter et justifier leurs choix », explique Corinne. L'objectif est qu'ils prennent conscience de l'importance des signes de ponctuation pour l'aide à la compréhension du texte mais aussi pour en avoir une lecture à voix haute appropriée et prendre plaisir à lire ». « Ici, je n'ai rien mis », explique Juliette. « Oui mais il y a une pause », répond Kenzo. Une 2^e écoute de l'audio aide à identifier les arrêts, les temps de respiration, les intonations et lève les dernières difficultés de déchiffrement. Après avoir présenté les différentes hypothèses, le texte est oralisé avec la ponctuation originale.

PRATIQUER RÉGULIÈREMENT
Dans un climat de confiance, sans appréhension et avec plaisir, les élèves se prêtent au jeu. Les voix sont posées,



sûres, audibles et le ton est juste. « Développer la diction, la capacité d'écoute et la mémoire grâce à des pratiques régulières de mise en voix, de mémorisation de textes, de pratiques théâtrales est un des axes prioritaires du projet d'école », précise Corinne. Lire à voix haute, c'est livrer une part de soi. Il importe que tous les élèves soient à l'aise avec l'oralisation car ils seront amenés à la pratiquer ». La ponctuation, la respiration, adapter le volume sonore ou encore la mise en voix de textes poétiques sont autant de compétences travaillées au service de la lecture mais aussi des autres disciplines. Car les élèves réinvestissent leurs savoirs lors de lectures documentaires en géographie ou en sciences par exemple, lorsqu'ils font un exposé ou encore plus tard lors de l'épreuve orale du brevet... Afin de suivre les progrès des élèves sans être dans le jugement, une grille d'évaluation est co-construite : respect de la ponctuation, temps de respiration, intensité, expressivité... « Les élèves s'évaluent entre eux », détaille Corinne, car souvent, il est plus facile d'identifier les marges de progrès des autres que de soi-même d'autant qu'en faisant cette démarche les élèves s'appliquent à eux-mêmes les conseils qu'ils donnent ». Une maîtrise des savoirs et un plaisir de lire qui seront rendus visibles aux familles lors de la représentation théâtrale de fin d'année.

3 QUESTIONS À...

BERNADETTE KERVYN,



enseignante-chercheuse en sciences du langage et didactique du français à l'Inspé-université de Bordeaux.

1. ■ QUEL LIEN ENTRE COMPRÉHENSION ET PLAISIR DE LIRE ?

Comprendre un texte lu silencieusement ou à voix haute est une condition importante du plaisir de lire. Être lecteur ce n'est pas seulement déchiffrer, décoder ou lire vite mais c'est accéder au sens. La compréhension permet d'être dans une posture d'adhésion à la lecture ou de recul critique. Elle est nécessaire pour avoir envie de deviner ou d'imaginer la suite, pour apprendre de nouvelles choses ou encore éprouver des émotions. Lorsqu'on est désireux, motivé, engagé dans la compréhension et dans l'interprétation, on est plus engagé pour vérifier ce qu'on pense avoir compris, relire une information, faire des allers retours dans le texte. Il y a une forme de réciprocité entre compréhension et plaisir de lire qui n'est ni omniprésente, ni automatique, notamment parce qu'on peut aussi ne pas prendre plaisir à lire certains textes.

2. ■ EN QUOI DÉCOUVRIR LA LANGUE PARTICIPE-T-IL À L'ACCÈS AU PLAISIR DE LIRE ?

Tout au long du parcours scolaire, il importe de faire des liens entre la langue, son étude et l'écrit. S'arrêter sur le lexique, la

construction de phrases, les relations entre elles ou encore l'ancrage dans un genre littéraire contribue à ce que les élèves soient en mesure de savourer l'arrivée d'un mot imprévu, une formule détournée, la répétition d'une structure... Sans entrer dans une approche techniciste, faire de certains moments de lecture des temps de résolution de problèmes linguistiques, avec des débats interprétatifs où les élèves s'interrogent sur des points de langue, participent de la compréhension du texte et potentiellement du plaisir de lire et des émotions que peut susciter la lecture.

3. ■ POURQUOI LIRE DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCRITS EST-IL IMPORTANT ?

Diversifier les types d'écrits comme les thèmes peut permettre d'accrocher des profils de lecteurs différents. De ce point de vue, l'enjeu c'est de développer un rapport positif à l'écrit, sans oublier les élèves "en froid" avec la lecture. Documentaires, poèmes, BD, romans, mangas, manifestes... contribuent à former des lecteurs pluriels, à même de lire pour eux-mêmes sans être seulement consommateurs des œuvres recommandées dans le cadre scolaire. Vu sous cet angle, il n'y a pas de bonnes ou mauvaises lectures, de bons ou mauvais genres, mais une diversité de supports qui potentiellement sont autant de portes d'entrée pour s'ouvrir à d'autres lectures et étendre sa culture. De la même manière, quand une œuvre est travaillée sous des formats différents – roman, pièce de théâtre, BD – ces différentes formes peuvent interagir pour nourrir l'envie de lire et susciter l'intérêt pour les œuvres.

Plongée dans les atlas

Au fil des pages, la spécificité de la lecture documentaire emporte les élèves.

Les bras chargés de livres volumineux, Hélène et Théa arpentent le couloir de l'école Victor Hugo de Mourenx, dans les Pyrénées Atlantiques. Les deux élèves entrent en classe sous le regard impatient de leurs camarades. « *Oh, les atlas, s'émerveille Lyséa, ils nous renseignent sur des choses. Leur point commun c'est les cartes.* » « *Ils montrent la géographie mais aussi s'il y a des châteaux, des animaux ou ils donnent des éléments historiques* » complète Wijda. Julien Crusener questionne ses élèves de CM1-CM2 sur les ouvrages qui viennent d'être déposés, initiant ainsi un rappel de la séance précédente. Les élèves évoquent leur lecture-recherche, satisfaits de partager leurs souvenirs des peuples et des divers lieux de l'Océanie. L'enseignant présente ensuite la mission du jour : créer la carte d'identité d'autres continents. Après un recueil des éléments à noter, les groupes constitués s'emparent avec empressement des livres. Julien vise la capacité à se repérer sur des pages documentaires, identifier les informations et les recouper tout en créant un enthousiasme à feuilleter de beaux livres. En off, il confie la nécessité de les accompagner : « *leur réflexe était une lecture linéaire ; il faut leur apprendre à sélectionner des indices multiples, entre illustration, légende, titre, texte, graphique, schéma...* » Munis d'une fiche guide, ils prospectent les divers atlas. Marley consulte le sommaire, discerne les pages concernant l'Europe, relève la superflue. « *C'est le deuxième plus petit* », indique Angel. « *On pourrait cher-*

cher en comparant chaque continent mais c'est plus vite lisible avec les graphiques » corrobore Ainhoa en pointant *Le grand atlas géo-graphique*. « *Plus le rectangle est grand, plus le continent est grand* » explicite l'enseignant conscient de la difficulté de cette lecture singulière. Wijda invite à comparer avec le nombre d'habitant-es mis en infographie sur la page voisine ; observant sa place dans la pyramide des rectangles de couleur elle note que l'Europe est en revanche parmi les plus peuplés.

UNE LECTURE D'EXPLORATION
De son côté Rayan liste les divers pays d'Afrique. « *Regarde toutes ces couleurs sur la carte* » interpelle Théa. « *Cela signifie qu'ils parlent beaucoup de langues en Afrique !* » Le duo vérifie avec la légende : arabe, français, anglais, berbère, swahili... Pour Audrey Palassio, l'AESH, « *c'est assez impressionnant de les voir déduire des connaissances et analyser ainsi le monde* ». Trois quart d'heures plus tard difficile de stopper les groupes concentrés à mettre en relation des informations multimodales et se laissant égarer par certaines découvertes, les nez plongés dans les atlas. Une fois chaque continent présenté à toute la classe, les élèves récapitulent les connaissances et stratégies de lecture. « *Maintenant, on sait se repérer dans les pages* » se félicite Rayan. Julien confirme : « *quand la forme de lecture sélective est comprise, ils sont emportés par le plaisir de picorer les infos, d'explorer, comme une chasse aux trésors. Le format de grands livres illustrés n'y est pas pour rien. Je retrouve cela lorsqu'après avoir joué ensemble à chercher des mots dans le dictionnaire, ils le parcourent sur leur temps libre* ».

UNE LECTURE QUI PERDURE

91% des 7-12 ans déclarent lire pour leurs loisirs, tout format et type littéraire confondu, selon le baromètre du Centre national du livre d'avril 2026. Ils sont 72% à lire un ou deux livres par trimestre pour l'école et près de 70% à lire plus de trois livres par goût personnel. Ils lisent principalement des BD, albums jeunesse ou livres d'activité, au coucher ou pendant les vacances, et à partir des conseils d'un proche. 97% aiment que leur parent leur lise encore un livre... Et seulement 10% déclarent ne pas aimer lire.

UN QUART D'HEURE

L'idée de consacrer quotidiennement un temps de 15 minutes en classe pour une lecture silencieuse se met en place dans les écoles. Les enfants s'installent où ils veulent avec un livre librement choisi dans la bibliothèque de classe ou d'école, ramené de la médiathèque ou de la maison... Pas d'évaluation, juste une incitation à une pratique régulière et voir un ou une adulte qui lit également sur ce temps-là.

DES MOTS POUR PROTÉGER

Temps de discussions libres autour du livre, questionnement sur les états mentaux et les actions des personnages, sur ce que l'on comprend de l'histoire et des droits des enfants associés... Les dossiers pédagogiques de l'Unicef, dans le cadre de leur dixième prix de littérature jeunesse, offrent un accompagnement sur le délicat thème de la protection. À retrouver sur MY.UNICEF.FR

“Susciter son interprétation”

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LE GOÛT DE LIRE ?

BERNARD FRIOT : C'est une notion que j'emploie avec beaucoup de prudence. Si elle a un sens pour ceux qui l'éprouvent, elle peut au contraire produire un rejet. Dans des classes, j'ai rencontré des enfants pour qui la lecture est un vécu douloureux, associé à des activités les plaçant en situation d'infériorité voire d'échec. La première condition est la maîtrise de la lecture, si c'est trop difficile, l'envie ne peut s'installer. Un texte seul ne produit pas de plaisir. Motivations et pratiques sont très diverses. J'aime cette formule de Gianni Rodari « *la lecture est un moment de vie* ». Souvent on se rappelle davantage les circonstances d'une lecture que son contenu. Les enfants motivent souvent leur choix de livre par un lien affectif, un « cadeau » de quelqu'un d'important pour eux. Ce qui est déterminant c'est ce qu'on vit avec un texte.

PEUT-ON PARLER DE CULTURE DE LA LECTURE ?

B.F. : Tout d'abord il faut rappeler que « nous sommes tous lecteurs », parce que notre société est régie par l'écrit. Lire, ce n'est pas seulement se confronter à un texte, c'est un ensemble de pratiques, concrètes, comme ranger, acheter, partager des livres, etc. La lecture est ainsi liée à de multiples interactions, une pratique sociale qui se transmet par des « compagnons », grâce à de multiples gestes : écouter un texte, partager ses émotions, aller à la médiathèque... Or on s'appuie peu sur les pratiques de lecture des enfants ou des jeunes qui sont extrêmement variées, en termes de support, de contexte, de motivation... y compris pour le même milieu social. Ces pratiques ne sont

donc ni connues ni reconnues, excluant celles divergentes des normes attendues. Je me souviens d'un élève qui déclarait dans le même souffle : « moi, je ne lis pas, je ne lis que des BD ». Cette antilogie montre comment l'institution définit la lecture légitime. Si l'enfant sent un dénigrement de ses habitudes de lecture, en s'impliquant, il prend le risque d'un sentiment de trahison. Je pense ainsi à Annie Ernaux qui disait ne pas oser écrire sa réalité car les textes étudiés n'évoquaient jamais cette réalité. L'école, en s'appuyant sur la diversité de ses élèves, doit aider à résoudre ces conflits culturels.

QUELS RÔLES PEUVENT JOUER LES ENSEIGNANT-ES ?

B.F. : Je me garderais bien d'une injonction supplémentaire aux enseignants et nous savons qu'il faut beau-



BIO

Bernard Friot est un auteur de poèmes, romans ou recueils « d'histoires pressées » qui aime varier les formes d'écriture. Il rencontre régulièrement les élèves et a participé à des formations autour de la lecture.

coup de « kilomètres » avant de devenir un lecteur agile. Créer un environnement favorable, sous toutes ses formes, en impliquant le plus possible les enfants, participe à en faire des lecteurs autonomes. C'est une invitation à apporter un texte important pour eux – et pas forcément un livre – en expliquant le choix. C'est diversifier l'offre de lecture. C'est un coin lecture ouvert à la récré géré par les élèves. C'est un chariot rempli de livres sélectionnés par deux élèves à tour de rôle pour des temps de lecture libre en classe. C'est voir les plus grands lire car c'est inspirant. C'est rencontrer des lecteurs très divers pour trouver celui auquel on peut s'identifier. Et c'est éviter les concours et championnats qui font plus de perdants que de gagnants pour, au contraire, favoriser toutes les activités qui mettent en relation et créent des communautés de lecteurs, reconnus comme tels.

LE PLAISIR DES LECTEURS ET LECTRICES ANIME-T-IL VOTRE ÉCRITURE ?

B.F. : Quand j'écris, ce qui m'importe c'est d'impliquer le lecteur. S'il se soumet au texte, il n'a aucune chance de le comprendre. Alors je tente de l'aider à trouver son propre parcours, susciter son interprétation, imaginer ce qui va le mettre en activité... Je l'invite à utiliser son expérience de vie pour éclairer le texte. J'utilise beaucoup la gomme pour éviter trop de détails et rester ouvert. Laisser des blancs que le lecteur pourra combler. Donner suffisamment d'éléments et offrir des marges. J'essaie de structurer le texte de façon à ce que le lecteur puisse retomber sur ses pieds s'il se perd au passage. Ma tâche d'écriture part d'écoutes, d'observations, d'interactions... Parfois je fais lire mes textes en chantier. Finalement mon écriture est collaborative. J'aime cette idée que chaque lecture ajoute quelque chose au texte qui n'est qu'un point de départ. Les réceptions et interprétations diverses transforment son statut. Le texte lu devient une œuvre collective.

“Ce qui est déterminant c'est ce qu'on vit avec un texte”

Enseigner aujourd'hui, c'est aussi faire face à des situations complexes. Troubles de l'apprentissage, incivilité, accusations ou parfois vrais actes de violence, retour sur deux témoignages qui illustrent que les enseignants doivent être accompagnés au quotidien.

«Un jour, un parent en colère m'a agressée verbalement et physiquement à cause d'une note.» raconte Sofia. «J'ai dû porter plainte, j'ai eu des jours d'ITT et j'ai été incapable de retourner en classe pendant 6 mois tellement cet incident m'a affectée. Heureusement, j'étais assurée. J'ai été accompagnée pendant toute la procédure juridique et j'ai bénéficié d'un soutien psychologique pour m'aider à retrouver confiance. La MAIF a aussi couvert mes pertes de revenus pendant mon arrêt de travail.

Leur attention pour les enseignants est un vrai plus. »

Arnaud quant à lui a été mis en cause quand l'un de ses élèves a fait une réaction allergique grave en voyage scolaire : «L'élève a un PAI, allergie au poisson. Quand le serveur a déposé des toasts sur la table, je ne me suis pas méfié, ça ressemblait à des rillettes, c'en était d'ailleurs, sauf qu'elles étaient au poisson... L'élève s'en est sorti, heureusement, mais la famille a engagé ma responsabilité. J'étais écrasé par la culpabilité et incapable de me défendre. La MAIF a fait ce qu'il fallait et a même pris en charge les frais de justice.

J'ai bénéficié d'un accompagnement incroyable, calme et efficace, qui a même permis de renouer le dialogue avec la famille. »



Des outils pédagogiques gratuits en accès illimité

Vous, les enseignants, faites face à de nombreux défis: intégrer les élèves atteints de troubles de l'apprentissage au sein de la classe ou encore sensibiliser les jeunes à des sujets capitaux comme l'inclusion. Pour atteindre vos objectifs, vous avez besoin de matériel et d'outils adaptés. Consciente de ces enjeux, MAIF a conçu des ressources en collaboration avec des professionnels de l'éducation et validées par vos pairs. Harcèlement, gestes de premiers secours, décodage de l'info, troubles dys... Autant de sujets essentiels sur lesquels MAIF peut vous accompagner pour mieux accompagner vos élèves.

Certaines difficultés dans la vie d'un enseignant peuvent entraîner des conséquences humaines, corporelles, parfois judiciaires, des pertes financières, des difficultés psychologiques.

L'assurance professionnelle MAIF pour les enseignants va alors constituer une aide précieuse, pour un coût annuel minime.

MAIF, assureur N°1 des enseignants*



assureur militant

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9, Entreprise régie par le Code des assurances. L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et l'ASL - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite « L'Autonome de Solidarité Laïque » Association régie par la loi 1901 - 7 rue Portalis - 75008 Paris. *Enquête en ligne YouGov France commandée et réalisée pour le compte de la MAIF en février 2023 auprès de 500 professeurs, instituteurs ou enseignants en activité âgés de 18 ans et +.

MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**
L'EPS perd en discipline

PAGE **26**
Du breton dans le cartable

L'EPS PERD EN DISCIPLINE

DÉCRYPTAGE



Les nouveaux programmes d'EPS, en particulier par les exemples de réussite, minimisent les savoirs propres à la discipline.

« *Besoin essentiel de l'élève* », « *Discipline fondamentale, l'éducation physique et sportive joue un rôle clé dans la formation globale de l'élève. Elle participe de la construction d'une culture corporelle, sportive et citoyenne, en considérant l'élève dans l'unité de ses dimensions corporelle, cognitive, sociale et affective.* » Les préambules des nouveaux programmes de chaque cycle reconnaissent la place de ces apprentissages. Mais est-ce un hasard que l'enfant ne soit pas cité et que l'on

se place uniquement dans une perspective pour l'élève ? Comme dans les autres matières, les apprentissages se découpent par âge ou par année scolaire, faisant fi des profils hétérogènes des jeunes enfants. Là encore, les objectifs d'apprentissage s'accompagnent d'exemples de réussite, invoquant un élève « modèle » et confondant programme et document d'accompagnement. Dans un contexte où la spécialité EPS des conseillers et conseillères pédagogiques disparaît, où la formation est concentrée sur maths et français, et où le temps manque pour s'approprier les programmes, il est à craindre que les savoirs didactiques se réduisent à ces exemples de réussite, oubliant que la discipline a besoin d'expertises.

DES GLISSEMENTS
Bien que présentant des compétences rigoureusement agencées, se

répondant d'un cycle à l'autre donnant une cohérence intéressante, ces programmes semblent opérer une discrète bifurcation de la conception de l'EPS. L'usage de termes comme « *capital santé* », « *mode de vie sain et équilibré* » ou « *développement des habitudes positives de vie* », la place importante accordée aux compétences psycho-sociales ou encore la visée sanitaire remontée en deuxième position dans les objectifs généraux, témoignent du glissement vers un développement personnel ou une « *éducation à...* ». Les modifications des intitulés des domaines des cycles 2 et 3 dénotent également une restriction des apprentissages physiques et moteurs inhérents aux activités. Par exemple « *s'exprimer avec son corps* » se limite à « *pour éprouver et partager des émotions* », « *coopérer et s'opposer pour apprendre à jouer en*

respectant les règles et les autres » se centre sur une visée morale et comportementale.

DES SAVOIRS RÉTRÉCIS
La mise en place progressive des programmes (maternelle, CP et CM1 cette année) d'ici la rentrée prochaine permet de conserver les ressources de 2015 sur le site Éduscol. Et donc de comparer. La capacité à « *une position de départ permettant une réaction rapide avec les pieds décalés, le buste légèrement penché vers l'avant, le fléchissement des jambes comme des ressorts* » se réduit dorénavant à « *l'élève identifie le signal de départ et s'élance avec réactivité* ». Les difficultés possibles pour l'élève ne sont plus détaillées. Pas de mentions aux

pratiques sociales de référence permettant de relier une activité de classe à une pratique culturelle sportive identifiée. Comme si nager, faire de la gymnastique ou skier impliquait les mêmes adaptations d'équilibre. Les activités physiques sportives et artistiques (APSA), supports privilégié porteurs de sens, sont circonscrites à une ligne dans chaque domaine – certes en gras – mais ne constituent pas la base de réflexion de l'enseignement. Ces textes et le risque d'une disparition des documents d'accompagnement mettent en retrait une EPS en tant que discipline à part entière exigeant une connaissance de savoirs précis, indispensable pour faire culture commune et avoir une visée émancipatrice. MATHILDE BLANCHARD



SARAH POCHON,
maîtresse de conférence en STAPS,
chercheuse à l'URePSSS*

une relation plus conscientisée à leur corps, d'éprouver des pouvoirs d'agir corporels dans des environnements et rapports aux autres variés, de gérer des émotions plurielles... C'est aussi accéder à de nouvelles pratiques non distribuées socialement, vivre de nouvelles expériences, accéder à des savoirs multiples... Or cette dimension culturelle ne se perçoit pas dans les programmes. Nommer les APSA ne suffit pas, que mettons-nous derrière ? La culture commune ne peut se réduire à une liste de capacités et techniques motrices, elle s'inscrit dans une dimension de pratiques historiquement et socialement définies. Il s'agit de faire vivre des pratiques qui sont des objets de culture et d'ouvrir des possibles multidimensionnels.

QUELS GESTES PROFESSIONNELS ?
Un ensemble de préoccupations et de gestes de l'enseignant vont permettre de

favoriser et réguler les apprentissages. Ainsi, concevoir des situations en déterminant les savoirs auxquels on veut confronter les élèves, en choisissant les situations appropriées, en anticipant les obstacles auxquels les élèves vont être confrontés. En interrogeant les contraintes, les aménagements, les différenciations, les complexifications qui permettront les progrès. Ce sont aussi des gestes d'atmosphère, c'est-à-dire la mise en place d'un cadre sécurisant qui donne droit aux essais-erreurs, qui instaure un climat favorisant l'engagement, l'envie d'apprendre ensemble. Ou encore des gestes de pilotage : observer, animer, réguler. Enfin, on peut parler de gestes de tissage qui identifient les facteurs de progrès et vont faire les liens entre les diverses expériences vécues. PROPOS RECEUILLIS PAR M.B.

*Unité de recherche, pluridisciplinaire, sport, santé, société.

HEURES D'EPS sont à répartir sur l'année en favorisant une pratique régulière et des séquences d'au moins six séances.

108

SAVOIRS SPORTIFS FONDAMENTAUX complètent les programmes : le « savoir rouler » et le « savoir nager ».

2



23



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE GENRE
L'introduction aux programmes de cycle 1 reconnaît des expériences et capacités motrices différentes à l'arrivée de l'école. Une prévention qui disparaît en élémentaire comme s'il n'y avait plus de pratiques sociales ni genrées. Pour autant, les nouveaux programmes des trois cycles attribuent explicitement à l'EPS l'objectif de participer à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Il s'agit d'offrir « *une ouverture des possibles en découvrant diverses activités. Enseigner le rugby ou la danse à toutes et tous, ou des activités plus neutres telles que le volley ou le cirque* » comme le note la professeure en sciences de l'éducation Ingrid Verscheure pour « *éviter la reproduction d'une construction culturelle longue et ancrée* ». La chercheuse pointe également des inégalités de dextérité comme par exemple la maîtrise du geste de lancer : les filles, moins sollicitées, lancent souvent par en dessous. Il s'agit donc aussi d'enseigner des savoirs spécifiques pour démocratiser les habiletés motrices et le plaisir des réalisations et progrès. Ce qui nécessite des connaissances didactiques pour les PE ne pouvant se réduire à quelques attendus.

UNE ADOLESCENTE SUR DEUX, issues de familles socio-économiquement faibles, abandonne le sport contre un adolescent sur trois. Source : Étude menée dans les écoles de la ville de Paris, 2024. Les parcours d'abandon du sport chez les adolescents français.



SCIENCE ET GASTRONOMIE
“Saveurs savantes” est la nouvelle thématique de la fête de la science qui se déroule du 2 au 12 octobre. Pour explorer le lien étroit entre science, cuisine, goût et alimentation, pour faire des expériences, des découvertes ou pour échanger, des milliers d’événements gratuits sont à retrouver partout en France sur **FETEDELASCIENCE.FR**

©MillierandNAJA

/// CE QUI SE JOUE DANS LA COUR ///

Désignant à la fois un temps de pause et un espace, la récréation traduit des choix éducatifs souvent implicites qui conditionnent les usages, relations et apprentissages. Le n°31 EDU**bre**f, revue de l’Institut français d’éducation, synthétise des analyses sur divers enjeux tels que la socialisation, la surveillance, la spatialisation, les hiérarchisations de force et de genre... Il invite ainsi à repenser et redessiner ce lieu de vie enfantine. À retrouver sur

VEILLE-ET-ANALYSES.ENS-LYON.FR

2024

QUE LA PHOTOGRAPHIE EXISTE. À cette occasion, *1 jour, 1 question* propose un épisode *Qui a inventé la photographie ?* à destination des cycles 2 pour revenir sur l’histoire de ce procédé et aborder ce qu’il apporte à la société. À retrouver avec d’autres ressources sur **EDUSCOL.FR**

++ FAMILLES ET NUMÉRIQUE ++

Grandir dans un monde connecté, ça s’apprend ! L’Unesco sort son guide pratique familial sur le monde numérique. Conçu pour soutenir les familles, le guide est pensé comme une trousse à outils face aux enjeux de la vie en ligne des enfants et des jeunes : temps d’écran, réseaux sociaux et IA, accès à l’information, cyberviolences. Guide disponible sur **UNESCO.ORG**

— L’ÉCOLE DEHORS SUR FRANCE — TÉLÉVISION

Comment et pourquoi faire l’école dehors ? Comment présenter le projet aux parents, aux élèves ? Quels impacts sur les apprentissages, le développement des enfants et leur vision du monde ? À travers le regard tout en douceur et en gravité parfois des enseignantes, d’élèves et de parents, ce documentaire montre le quotidien et l’évolution sur une année scolaire de deux classes d’une école de centre ville de Bordeaux qui expérimentent l’école dehors un jour par semaine. *L’école dehors, notre meilleure année* à retrouver sur **FRANCE.TELEVISION.FR**

[UN PEU D’HISTOIRE]

Qui est Marc Bloch ? Pourquoi est-il célèbre ? Comment parler de ce résistant suite à sa panthéonisation en juin dernier ? Pour répondre à ces questions et aborder en classe les guerres mondiales et les valeurs républicaines que Marc Bloch défendait, Lumni propose une capsule vidéo et des ressources du CE2 au CM2. À retrouver sur **LUMNI.FR** et **ENSEIGNANTS.LUMNI.FR**

●●●●●●●● AVENTURES SPATIALES À L’ÉCOLE

ESERO, programme éducatif de l’European space agency (ESA), organise les 7 et 14 octobre deux webinaires de présentation de projets à vivre avec les élèves : envoyer son propre programme informatique à bord de l’ISS, imaginer la base spatiale de demain ou expérimenter le quotidien d’astronautes... Inscriptions sur **ESERO.FR**

C’est la **PART D’ENFANTS QUI ONT VU LEUR SCOLARITÉ PERTURBÉE DANS LE MONDE PAR LES ALÉAS CLIMATIQUES EN 2025**, de l’enseignement pré-élémentaire à l’enseignement supérieur selon une analyse de l’Unicef publiée le 10 septembre dernier.

OFF

#PODCASTS: MINI VULGAIRE !

Quel est le point commun entre les fourmis, les momies et la manière de faire les bébés ? Ça intéresse les enfants. Et ça, Marine Baousson, autrice, humoriste et comédienne l’a bien compris. Elle décline aux enfants son podcast de vulgarisation à destination des adultes afin de répondre ici aux grandes interrogations des « petits » et des « minis ». Un format de moins de 20 minutes où les voix d’enfants ont toute leur place. Questions, informations, témoignages, rythmés par des bruitages, musiques et autres effets sonores, rendent le tout très attractif. À retrouver sur **RADIOFRANCE.FR** et autres plateformes d’écoute.



ARNAUD ALESSANDRINI, chercheur en sociologie.

DISCRIMINATIONS : « L’ÉCOLE AUX PREMIÈRES LOGES »

1. DES DISCRIMINATIONS LGBTI+ DANS LE 1^{ER} DEGRÉ ?

La France se trouve aujourd’hui dans une sorte de paradoxe : il y a de plus en plus de droits en faveur des minorités, de représentations, de discours, et en même temps une augmentation de l’homophobie et de la transphobie comme on voit d’ailleurs une augmentation du sexisme. L’école est poreuse : mises à l’écart, moqueries, insultes... Elle n’est pas seulement le réceptacle de ces violences, elle peut être aussi le lieu de formation des discriminations. L’école est donc aux premières loges. À partir de 7 ans, les enfants prennent conscience de leur appartenance à un groupe de genre et c’est en se sachant discriminé ou discriminable, injurié ou injuriable qu’ils construisent leur identité.

2. QUE PRÉCONISE LE DERNIER PLAN DE LA DILCRAH* ?

Trois changements radicaux : la formation des enseignants et enseignantes. Plus générique, plus globale concernant les questions LGBT, qu’elles soient proposées par les Inspe ou inscrites au plan

académique de formation, pour se saisir de ces sujets, entre pairs. Ensuite le déploiement du programme EVAR, puisque dès le 1^{er} degré, il est nécessaire de mettre en mot. Enfin, l’augmentation du financement des actrices et acteurs départementaux de la lutte contre les discriminations. La multiplication des centres LGBT impliquera plus d’interventions, notamment dans le 1^{er} degré.

3. COMMENT S’EN SAISIR CONCRÈTEMENT ?

Le cadre du plan est protecteur. Dans les programmes EVAR, des séances correspondent aux étapes du développement psychoaffectif de l’enfant. Cela permet de légitimer la place de ces questions qui peuvent parfois mettre en difficulté, notamment auprès des familles. J’invite les PE à puiser dans les ressources des centres LGBT : dessins animés, BD, albums, films, témoignages, autant d’aides pour s’approprier des sujets qui abordent plus largement la fluidité de genre sans parler directement d’homophobie ou de transphobie. S’interroger sur l’organisation de sa classe, sur le travail en groupes séparés, proposer des exemples de familles homoparentales, penser l’accueil de ces familles, revoir le fonctionnement des vestiaires, des WC... c’est déjà participer à la lutte contre les discriminations.

PROPOS RECUEILLIS PAR APOLLINE LETOWSKI

*DILCRAH : Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l’antisémitisme et la haine anti-LGBT

DU BRETON DANS LE CARTABLE



© DR

À l'école publique du Pont Douar, à Brec'h, dans le Morbihan (56), la transmission de la langue régionale est plus qu'une option.

Une rentrée, un ministre en coup de vent dans le Morbihan, un hommage aux langues régionales comme "richesse nationale". Le décor politique est planté. En Bretagne, près de 20 000 élèves sont inscrits dans le premier degré en filière bilingue, le public en accueillant plus de la moitié. Pourtant, le cap des 30 000 élèves fixé par le contrat de plan État-Région reste un

horizon lointain. Sur le terrain, loin des discours, c'est au cœur des classes que la langue bretonne joue sa survie au quotidien.

À l'école publique du Pont Douar, à Brec'h, l'équipe n'a pas attendu. Depuis plus de quarante ans, sous l'impulsion de la fédération Div Yezh Breizh (Fédération des associations de parents d'élèves pour l'enseignement breton à l'école publique), le breton s'y pratique au jour le jour. Aujourd'hui, un tiers de l'école vit au rythme du bilinguisme, de la maternelle jusqu'au CM2. Dans l'aventure, un trio d'enseignantes passionnées – Gwenaëlle Robic pour les maternelles, Emma Le Chenadec pour le cycle 2 et Lucie Geffroy pour les cycles 3 – se démènent au quotidien pour faire vivre ce dispositif.

PANOPLIE DE STRATÉGIES

« *N'em eus nemet dek blank* » ». Dans la classe de CE2-CM1-CM2, le ton est donné. La journée démarre par ce chant traditionnel entonné par les enfants. L'immersion est immédiate. Ici, les élèves apprennent « en » breton la moitié du temps ou plus, le tout sans la moindre traduction. C'est l'objectif de la classe bilingue, « *utiliser deux langues comme vecteur d'apprentissage* », explique Lucie Geffroy, leur enseignante. À chaque séance un double objectif : disciplinaire et langagier. Ce matin, la lecture ou la dictée 100% bretonne sont l'occasion pour les élèves de remarquer ressemblances ou différences et de développer une conscience métalinguistique. « *Moi je préfère lire et écrire en breton parce qu'une lettre égale un son, pas de lettre muette, c'est plus facile que le français* », glisse Lucas dans un sourire.

Côté mathématiques, la gymnastique intellectuelle surprend : on énonce d'abord les unités avant les dizaines. Une agilité mentale que les élèves adoptent avec aisance. Mewen, en CE2, hausse les épaules : pour lui, cette double lecture des nombres est spontanée, puisqu'il l'a intégrée dès le CP. Un processus que les enseignantes prennent le temps d'explicitier car le lien entre les différentes représentations des langues n'a rien d'une évidence. Et pour surmonter les obstacles sans recourir au français, elles déploient une panoplie de stratégies : mimiques, gestes, images, reformulations, tutorat entre pairs et coopération. Avec des effectifs naviguant entre 15 et 20 élèves par classe bilingue, les interactions peuvent

foisonner. « *Laisser les échanges entre élèves prendre de l'ampleur garantit aussi de vrais progrès* », assure la maîtresse.

CASSER LES BARRIÈRES

Pour des familles comme celle d'Anuprita Quellenec, mère d'élève, c'est important, mais le plus de la classe bilingue c'est la fenêtre ouverte sur le patrimoine local qui fait aussi partie de leur identité. Le trio d'enseignantes multiplie les projets culturels : spectacles, cinéma, écoute de podcasts radios, ateliers avec la maison de la culture, projets partagés avec d'autres classes bilingues. « *La majorité des enfants n'entendent pas le breton à la maison, à l'exception parfois de leurs grands-parents*, explique Lucie Geffroy. *L'école demeure le seul lieu de transmission. Il faut que les élèves voient que cette langue existe et vit en dehors pour qu'elle conserve tout son sens* ». Cette ouverture culturelle implique aussi les parents et nourrit leur curiosité, grâce notamment à un espace numérique où ressources en breton et en français cohabitent. Mais faire cohabiter deux filières au sein d'une même école n'est pas sans encombres. L'équipe pédagogique a vite repéré certaines dérives : un manque de mixité s'était installée dans la cour de

récréation entre bilingues et monolingues, vivant parfois « *à la rivalité chez les plus grands* ». Pour casser ces barrières, l'équipe enseignante multiplie les projets partagés : décroïsonnement en histoire, en anglais ou encore en EPS, projet environnemental avec l'aire terrestre éducative, et événements sportifs rassembleurs comme la Rhedadeg, la course de relais solidaire. Cette année, ce sera au tour de l'événement littéraire « Les Incorruptibles » de réunir toute l'école autour de lectures adaptées. Monolingues ou bilingues, tous les élèves poursuivent le même programme de l'Éducation nationale avec la même ambition de réussite. « *La filière bilingue est ouverte à tout le monde*, rappelle Lucie Geffroy, *sans condition, si ce n'est l'envie et le plaisir d'apprendre avec une nouvelle langue* ».

Seule ombre au tableau : l'inquiétude du passage au collège. Faute d'options adaptées à proximité ou en raison de trajets routiers trop dissuasifs, le parcours bilingue menace parfois de s'interrompre en fin de primaire. Malgré ce frein, l'équipe du Pont Douar continue, convaincue que l'apprentissage d'une langue régionale forge des esprits curieux, ouverts et ancrés dans leur territoire. ANAÏS RICHARD
*« Je n'ai que dix sous, voilà tout mon argent. »



MARC ROLLIN, chercheur en didactique des langues et en sociolinguistique

QUELS ENJEUX DU BILINGUISME EN LANGUE VIVANTE RÉGIONALE DÈS LA MATERNELLE ?

“ C'est un tremplin pour apprendre d'autres langues, répondant aux objectifs de plurilinguisme de la France et de l'UE, et un patrimoine vivant protégé par l'article 75-1 de la Constitution. Comme la transmission familiale s'est souvent

interrompue, l'école est aujourd'hui un lieu de réappropriation linguistique, culturelle et/ou identitaire. De plus, le bilinguisme précoce peut développer certaines compétences cognitives et favoriser les résultats en français et en mathématiques. Mais la précocité seule ne suffit pas, la durée d'exposition est aussi indispensable.

POURQUOI LES RÉALITÉS LOCALES FAÇONNENT-ELLES AUTANT SON ENSEIGNEMENT ?

Le statut de chaque langue varie. Certaines représentations sociales,

telles que "langue ancienne considérée comme inutile" sont un frein. Toutes ont un intérêt culturel et peuvent aussi présenter un intérêt économique, notamment dans les régions transfrontalières. Mais sans cadre national clair, l'ouverture de filières bilingues repose largement sur le volontarisme des acteurs locaux, créant de fortes disparités. Or, l'école joue un rôle majeur dans la transmission de ces langues. PROPOS RECUEILLIS PAR A.R.

C'est l'année d'intégration officielle des langues régionales dans les programmes nationaux au même rang que les langues vivantes étrangères.

60%/60 des locuteurs et locutrices en langues régionales ont plus de 60 ans, la transmission familiale a quasiment disparu. Source : Assemblée nationale n°2642 du 22 mai 2024.

x3 En Martinique, le nombre de classes bilingues créole-français a été multiplié par 3 entre 2022 et 2023. Source : Assemblée nationale n°2642 du 22 mai 2024.

107 000 C'est le nombre d'élèves du premier degré (public et privé sous contrat) suivant un enseignement dans une des dix-sept langues régionales.

SE FORMER

Pour enseigner en filière bilingue langue régionale, le niveau B2 est requis. Il s'obtient via le concours de professorat des écoles spécial, une habilitation du rectorat, la certification complémentaire "discipline non linguistique" (DNL) ou le "diplôme de compétences en langue régionale" (DCLR). Les PE déjà titulaires peuvent suivre une formation dédiée allant jusqu'à un an. Les modalités varient selon les académies : à Rennes, le dispositif "Diskarg" permet d'être déchargée de classe à 100% avec maintien du salaire et financement complet par la Région et le Département. Ce modèle tend à se développer par exemple en Alsace, mais les places restent très limitées. En cas de refus, les PE peuvent se tourner vers le congé de formation classique.

ALBUMS

L'État et les régions soutiennent les réseaux publics comme Canopé, en partenariat avec des éditions publiques locales (TES pour le breton), des associations locales (CAPOC pour l'occitan), ou directement par validation de l'académie (corse) pour mettre à disposition des enseignant-es du matériel bilingue pour leurs classes à bas coût, voire gratuit. Pour le créole, Canopé adapte également ses outils. Le Pays basque quant à lui s'appuie sur le centre pédagogique Ika, soutenu par l'Office public de la langue basque. D'autres maisons d'édition souvent associatives font vivre les langues régionales.

Salaires

- 24 % par rapport à l'inflation depuis 2010

+300€

nets par mois et le rattrapage des pertes cumulées

Du 3 au 10 décembre

Je vote



l'école c'est NOUS!



QUESTIONS & RÉPONSES

Q: COMMENT MODIFIER L'APPRÉCIATION FINALE DE MON ENTRETIEN DE CARRIÈRE ?

R: L'enseignant-e peut demander la révision de son appréciation finale à l'IA-Dasen dans les 30 jours après sa réception. Le recours peut se faire même si aucune observation n'avait été apportée au compte-rendu du rendez-vous de carrière. L'IA-Dasen répond sous 30 jours pour maintenir l'appréciation finale ou la réévaluer. En cas de réponse défavorable ou de non-réponse, l'enseignant-e saisit la CAPD dans un nouveau délai de 30 jours. La situation sera ensuite portée par les élu-es du personnel pour un arbitrage final de l'IA-Dasen. La procédure est la même pour les PsyEN, mais à l'attention du recteur ou de la rectrice.

Q: AESH, JE N'AI PAS DE "SUBROGATION", QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE ?

R: En cas d'arrêt maladie, la subrogation permet à l'employeur de percevoir les indemnités journalières de la sécurité sociale tout en maintenant le salaire de l'agent-e contractuelle. La mise en

place de cette procédure doit être effective au 1^{er} janvier 2028. Ce nouveau report fait perdurer les difficultés financières des AESH liées au retard de remboursement entraînant des trop-perçus.

Q: COMMENT PARTICIPER AUX RÉUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE ?

R: Quelle que soit la quotité de travail, les PE ont le droit de participer chaque année à 3 réunions d'informations syndicales (RIS) de 3 heures. Une de ces réunions peut être prise sur le temps de classe, les autres sont à déduire des 108 heures (hors APC). Pour assister à une RIS, il suffit de prévenir l'IEN par courrier papier ou via la messagerie professionnelle au moins 48h avant la réunion. Les AESH ont droit à 3 demi-journées par an dans le 1^{er} degré et 1h mensuelle dans le 2nd degré. Quant aux PsyEN, ils et elles bénéficient d'une heure par mois.

Décryptage

TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE

Les règles pour obtenir un temps partiel thérapeutique (TPT) ont été durcies depuis le 1^{er} août. Le travail à TPT peut être accordé dès lors que l'état de santé le justifie, dans la limite d'une année. Les droits à exercer un service à TPT se reconstituent à l'issue d'une période d'un an en position d'activité. La quotité de travail ne peut être inférieure à 50%. Pendant la période en TPT, l'agent-e continue de percevoir en totalité son traitement indiciaire, la nouvelle bonification indiciaire, le supplément familial de traitement et une partie des primes et indemnités. Les indemnités liées à l'exercice effectif sont suspendues pour le PE en TPT qui ne les perçoit donc pas sur la quotité non-travaillée.

DES NOUVEAUTÉS

L'administration a désormais la possibilité de refuser un temps partiel thérapeutique dès la demande initiale. De plus, elle peut faire procéder, à tout moment, à l'examen de l'agent-e, qui peut remettre en cause une autorisation accordée. Dans le cas d'une demande initiale, l'administration a désormais 30 jours pour rendre sa décision. Dans le cas d'un retour de congés longs, de disponibilité pour raison de santé ou de demande de renouvellement, la décision intervient au plus tard le jour de la reprise.

QUE FAIRE EN CAS DE REFUS ?

Dans le cas d'un refus au motif lié aux nécessités de service, la décision doit être précédée d'un entretien avec l'agent-e intéressé-e qui peut se faire assister par une personne de son choix. L'agent-e peut faire un recours gracieux et/ou hiérarchique. Dans le cas d'un refus au motif médical, la décision ne peut intervenir sans l'avis préalable d'un médecin agréé. Ses conclusions peuvent être contestées par l'agent-e ou l'administration, devant le conseil médical. Si l'avis de ce conseil concorde avec celui du médecin agréé, le recours devant le conseil médical supérieur n'est désormais plus possible.

LIVRES

Et si on parlait BD

Quelques bandes dessinées pour aider à entrer dans la lecture autonome, découvrir le plaisir de lire, le rire, l'émotion du récit, le tout soutenu par le dessin.

Pour regarder encore du côté des vacances et parler à nouveau de la peur de la rentrée, **Le tigre de Val-Morin** est parfait : Clara, dans le chalet de sa grand-mère, profite d'un moment de solitude pour se maquiller... en tigre, et met un pull orange aux rayures noires. Partie chez sa copine, elle ne comprend pas pourquoi tout le monde s'affole en la voyant. Des dessins rigolos, une histoire un peu farfelue, qui finit bien... et apprend à la fillette qu'elle n'a pas à avoir peur de la rentrée ! **Lumir et Micocouli** raconte la vie compliquée d'un enfant dont la maman perd tout.

Liste de courses, mais aussi lunettes, clés, pull et même violoncelle, ciseaux de cuisine ou tickets de cinéma sont souvent égarés. « *Et chercher, ça fait perdre du temps* ». Au marché, à chaque arrêt, c'est l'achat précédent qui est oublié ! En rentrant, c'est carrément leur chemin qu'ils perdent. Mais quand Lumir s'aperçoit qu'il n'a plus son doudou, voilà qu'il se fait gronder ! C'est délicieux de vécu quotidien, de clin d'œil à la mauvaise foi des adultes, et de tendresse. Le deuxième tome des aventures de

phénomènes de mode mais aussi l'amitié qui triomphe de tout : un cocktail drôle et très réussi pour parler d'identité, d'acceptation de soi et des liens qu'on tisse. Dans un petit village, « à une époque où internet et les Miel Pops étaient encore loin d'être inventés », après quelques jours à se sentir « *bif bof* », les deux héros (maladroits et attachants) suivent les conseils d'un vieux sage. Un petit problème d'interprétation les amènent à partir à la recherche de **l'épée intérieure** ! Où les mènera cette quête ? Drôle, complètement perché, d'un humour absurde et loufoque, au graphisme coloré, pour les moments de déprime ! **L'Inventaire des trucs importants**, à la fois drôle et tendre, par une petite fille de huit ans, en petits

“L'AMITIÉ QUI TRIOMPHE”

chapitres comme « *ma chienne peut dormir dans ma chambre* », « *les boulettes de fonds de poche* », « *Mamie peut mentir* » ou « *les livres, c'est pas toujours ce qu'on croit* ». Un graphisme au trait clair et aux couleurs douces, un journal intime dans lequel les enfants retrouvent nombre de moments qu'ils ont eux-mêmes traversés... Parce que les trucs importants, c'est important.

Bourricorne voit le bourrichon avide de gloire, partir à New-York pour un tournage, accompagné de ses amis de la ferme. La visite de la Grosse Pomme, les clichés sur la célébrité, les animaux du métro, les coulisses du film, la rencontre avec un mythe du cinéma, la persistance du rêve américain, les

- **LE TIGRE DE VAL-MORIN**, de Agathe Bray-Bourret, Éd. Les 400 coups, à partir de 5 ans.
- **LUMIR ET MICOCOULI, MICOCOULI PERD TOUT !**, de Marie Boisson, Éd. Hélium, à partir de 4 ans.
- **BOURRICORNE, L'ATTAQUE DES LICORNES KARATÉKAS**, de José Fragoso, Éd. Nöpp, à partir de 6 ans.
- **L'ÉPÉE INTÉRIEURE**, de Alice Monvaillier, Éd. Biscoto, à partir de 7 ans.
- **INVENTAIRE DES TRUCS IMPORTANTS**, de Anne-Sophie Constancien, Éd. Les Fourmis Rouges, à partir de 6 ans.

CINEMA

Chien Bleu

Un programme original pour découvrir le cinéma, avec cinq albums filmés et racontés, dans une forme hybride, à mi-chemin entre livre et film. Dessins originaux fixes mais animation grâce aux voix, aux mouvements de caméra, à partir d'albums emblématiques de l'École des Loisirs, dont le très fameux Chien Bleu. Une immersion douce dans le monde du cinéma pour les plus petits et petites qui n'ont pas encore de repères dans ce domaine. ► **UN FORMAT INÉDIT À DÉCOUVRIR EN SALLE DEPUIS LE 16 SEPTEMBRE.**

LIVRE

Pour les enfants de Gaza

Dix ans après *Eux, c'est nous*, 80 éditeurs jeunesse se mobilisent en solidarité avec les enfants de Gaza. Le texte, récit inédit de Marie Desplechin, illustré par Serge Bloch, est complété par une partie documentaire permettant de situer les enjeux historiques et humanitaires liés au conflit israélo-palestinien et son évolution depuis le 7 octobre 2023. ► **LES REVENUS SERONT REVERSÉS À MÉDECINS DU MONDE.**

INTERVIEW

“Faire lever le nez”

MARIANNE RÊVE SUR LES COLONNADES DU PALAIS BOURBON, QUEL SENS A CETTE ŒUVRE ?

J'essaie d'avoir quelque chose qui a une signification ouverte, qu'il n'y ait pas un message unique où chacun peut y comprendre ce qu'il veut. Plusieurs interprétations sont possibles. Les personnes qui en parlent

trouvent beaucoup de sens différents. Certaines voient Marianne qui nous entraîne vers l'Assemblée Nationale, vers nos représentants pour les mettre devant leurs responsabilités, d'autres voient l'aube de quelque chose de nouveau ou la nuit vers laquelle nous pourrions aller...

VOS FRESQUES METTENT EN SCÈNE LA FIGURE DE L'ENFANCE, POURQUOI ?

Je peins un peu partout dans le monde. Et même si c'est moins vrai en France, je vois beaucoup d'enfants dans les rues. Représenter des enfants me permet aussi de parler



© Assemblée Nationale

BIO SETH est un artiste plasticien, peintre, illustrateur et écrivain français. Il est connu pour de nombreuses compositions murales de personnages, souvent des enfants, vus en trois-quarts dos.

du monde de façon bienveillante et innovante, même sur des sujets difficiles comme la politique, les problèmes sociaux... Mon univers graphique – les enfants, les cercles... – me permet d'aborder des choses complexes avec quelque chose qui paraît simple. Cela dédramatise, parle à tout le monde, enfants comme adultes.

ÉVÈNEMENT

L'été solidaire

Le 19 août, c'était la 23^e édition de la Journée des oubliés des vacances : en France, 30% des enfants en sont privés. Le Secours Populaire a, cette année encore, emmené des milliers d'enfants de la région parisienne sur la côte normande. Les éditions Rue du Monde étaient à leur côté, et remercient toutes celles et ceux qui, en achetant leurs livres cet été, leur ont permis d'offrir 5 000 livres à ces enfants qui les ont découverts les pieds dans le sable.

EXPO

Musée Sentimental

Une exposition consacrée à l'art de la collection. Organisée avec le centre Pompidou, le parcours rassemble les œuvres d'une soixantaine d'artistes. Des objets parfois très ordinaires peuvent alors être chargés de souvenirs et d'émotions. On y retrouve le Magasin de Ben, et une reconstitution du célèbre mur de l'atelier d'André Breton. ► **AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON, DU 11 SEPTEMBRE 2026 AU 14 MARS 2027.**

QUE PERMET L'ESPACE PUBLIC ?

On s'impose aux gens, donc, c'est bien de ne pas les agresser par le graphisme, de parler à tous sans distinction. Créer de la surprise dans un environnement normé, cadré, c'est ouvrir des portes, des échappatoires où chacun peut développer son imagination et toucher le plus de monde possible. Plus la surprise est forte, plus cela fonctionne. L'invasion des écrans dans nos vies et celles des enfants me donne envie, en peignant dans la rue, de leur faire lever le nez et de créer des émotions à partir du réel. À retrouver sur **SETH.FR**



Les moins de 13 ans, cible prioritaire des réseaux sociaux

Face au ciblage volontaire des enfants par l'industrie numérique, les institutions multiplient les amendes et les procès. En jeu, la régulation des réseaux sociaux.

« L'acquisition d'adolescents est une mission vitale pour le succès de l'entreprise ». Cet extrait de mail provenant d'Adam Messori, patron d'Instagram, saisi par la justice américaine dévoile une stratégie de l'entreprise Meta (Facebook et Instagram) ciblant particulièrement les enfants qualifiés dans ces mails de « *spéciaux* » car « *les plus jeunes sont les meilleurs* » en matière de « *taux de rétention* ». On parle ici des 10-12 ans dans un pays où l'accès aux réseaux sociaux est interdit au moins de 13 ans. Cette exposition volontaire des mineur-es devait être au cœur du procès intenté à la firme de Mark Zuckerberg par 29 États américains le 18 août dernier. Celle-ci a déjà été condamnée à Santa Fé et Los Angeles à verser des pénalités civiles pour défaillance dans la protection des mineur-es et à financer à hauteur de 567 millions un programme de santé mentale et de prévention pour les jeunes « *pour trouble à l'ordre public* », alors que 4,6 millions d'enfants de moins de 13 ans ont ouvert un compte rien que dans quatre États américains entre 2012 et 2024.

RÉGULER LE NUMÉRIQUE

Au bout de sept jours de procès, un accord à l'amiable, à hauteur de 18 milliards de dollars et un engagement à quelques restrictions d'usage, a évité à Meta une



©Magnific

nouvelle condamnation. De son côté, la Commission européenne a contraint Meta à modifier les interfaces trop « addictives » de Facebook et Instagram. Les amendes frappent également Tik-Tok aux États-Unis, au Brésil et en Europe pour autorisation d'ouverture de compte par des enfants et collecte de leurs données. YouTube et Meta ont encore dû verser 6 millions de dollars à une jeune californienne pour négligence et manque

d'avertissement concernant l'addiction et les troubles de santé mentale liés à leurs plateformes. Une jurisprudence qui ouvre la voie à de nombreux autres procès. L'industrie numérique, qui a jusqu'ici progressé sans régulation, entre dans une ère où citoyens, citoyennes, associations et États commencent à demander des comptes, particulièrement lorsqu'il s'agit de protéger les mineur-es. CLAIRE BORDACHAR

Mortalité infantile, l'urgence d'agir

En France, la mortalité infantile atteint 4,1 décès pour 1000 naissances en 2024, soit environ 2700 bébés décédés avant leur premier anniversaire selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) publié en août, le décès survenant principalement les premiers jours de vie (de 1 à 27 jours). Cet indicateur, qui mesure la proportion de décès de nourrissons sur le total des naissances était de 3,45‰ en 2011 et n'a cessé de croître depuis. La France est passée du 3^e rang au 23^e rang sur 27 dans l'Union européenne en l'espace de 25 ans : si elle « *connaissait le taux de mortalité infantile moyen de l'UE, soit 3,3‰, ce sont les morts de 529 enfants qui auraient pu être évitées en 2024, 1057 enfants si elle connaissait le taux de l'Italie ou du Portugal (2,5‰)* », insiste l'IGAS.

Si les tensions de recrutement de personnels formés dans les services périnataux, sont une cause, les facteurs que l'IGAS qualifie de « *populationnels* » sont ceux qui fragilisent le plus les mères en amont : maternités plus tardives, surpoids, dia-



©Ravipixel/Magnific

bète, mais surtout augmentation de la précarité qui touche particulièrement les femmes d'origine étrangère. C'est donc sur la prévention qu'il faut agir en priorité, d'après le rapport. Les failles du suivi médical pré et postnatal créent une fracture territoriale et sociale importante : l'Outre-mer et la Seine-Saint-Denis accusent une surmortalité, respectivement 8‰ et 5,4‰. Face au constat d'un maillage affaibli, l'IGAS relativise la fermeture des petites maternités. Elle recommande, entre autres, de renforcer la néonatalogie, de moderniser le cadre réglementaire, d'amplifier la prévention et le suivi, et de piloter les territoires par les besoins, notamment par la revitalisation des centres de protection maternelle et infantile. ANAIS RICHARD

Logement : accès verrouillé pour les étudiant-es

3 millions d'étudiant-es en France pour 380 000 places en logements dédiés selon le rapport du Conseil national de l'habitat. Sur 10 étudiant-es en recherche de logement, un-e seulement est hébergé-e par le Crous. Le phénomène empire, avec des disparités géographiques aggravantes : à Rennes, 73 000 jeunes étudiant, 5 500 logements Crous sont proposés. La majorité s'oriente vers le locatif privé, dont le coût souvent exorbitant ne peut être compensé par les APL. S'ajoutent les frais d'inscription, de transport, de santé... Les jeunes se retrouvent vite dans des impasses financières qui conditionnent leur



©Andreas/Magnific

choix d'études, voire les poussent au renoncement. En France, les familles jouent un rôle important pour héberger les étudiant-es, leur servir de caution ou les soutenir financièrement. Alors que le logement est un premier ancrage social, nécessaire pour accéder à la formation ou à un travail, sans l'aide familiale, il est difficile d'accès. Ce qui retarde l'émancipation des jeunes. Les syndicats Union étudiante et Unef réclament une augmentation massive de l'offre du Crous, un encadrement effectif des loyers et des aides financières plus conséquentes afin d'assurer un accès aux études pour toutes et tous. HÉLÈNE CADIE



ISABELLE DERRENDINGER, présidente du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes

1. DE QUOI A BESOIN LE SERVICE PUBLIC POUR PRÉVENIR LA MORTALITÉ INFANTILE ?

Il faut d'abord une politique de santé périnatale globale et structurée. Depuis la suppression de la Commission nationale de la naissance, des indicateurs fiables manquent pour avoir des orientations claires. La priorité est de s'attaquer aux inégalités sociales et territoriales, dont les femmes et les enfants sont les premières victimes. Cela implique de revoir les décrets encadrant les effectifs en maternité, inchangés depuis 1998, alors que les profils de patientes et les facteurs de risque ont fortement évolué.

2. QUELS LEVIERS ACTIONNER EN PRIORITÉ ?

Le premier levier est humain. Certaines maternités ferment par manque de personnels en laissant des femmes sans solution de proximité. Il faut recruter assez de personnels formés en créant l'attractivité des métiers : médecins obstétriciens, sage-femmes, puéricultrices, aides soignantes. Il est aussi urgent de réabonder la Protection maternelle et infantile – PMI – car elle est centrale dans la prévention de proximité. Enfin, l'accompagnement doit débuter très tôt, dès l'éducation à la vie affective et la prise en charge des violences intrafamiliales. Agir pour la santé des femmes, c'est investir dans toute la société.

PROPOS RECUEILLIS PAR A.R.

“Pas de transition écologique durable sans transition éducative”

VOUS PARLEZ D'ÉDUCATION VERTE, POURQUOI ?

SYLVAIN WAGNON : L'éducation verte est un terme utilisé dans d'autres pays et par des instances internationales comme l'Unesco. Il ne s'agit pas simplement de « verdir » l'école, les programmes ou les pratiques, même si c'est nécessaire, mais de réfléchir aux finalités mêmes de l'éducation. Autrement dit : pour quel monde éduquons-nous ? Nous sommes dans une période inédite où nous ne savons pas comment sera la société de demain, c'est un défi, en particulier pour tout enseignant, parent, citoyen. L'école a une mission de transmission, mais elle ne peut s'y limiter. Elle doit interroger notre rapport au vivant, notre conception du progrès et la place de la coopération. Elle doit aussi former à la responsabilité, à la solidarité et à l'esprit critique, pour donner aux enfants les moyens non seulement de vivre dans le monde de demain, mais aussi de le construire.

À QUELS ENJEUX FAUT-IL RÉPONDRE ?

S.W. : D'abord, faire face à l'urgence climatique. Les derniers épisodes de canicule ont montré à quel point le bâti scolaire est inadapté et combien enseigner peut parfois devenir difficile. Le climat n'est plus seulement au programme de l'école, il entre dans les salles de classe. La baisse annoncée du financement par l'État de la rénovation thermique du bâti scolaire est donc particulièrement préoccupante.

Le second enjeu concerne les pratiques enseignantes. Il ne suffit pas d'inciter les enseignants à sortir parce qu'il fait chaud. Faire classe dehors n'est pas émancipateur en soi : tout dépend de ce qu'on y fait et des finalités qu'on lui donne. Formation et accompagnement sont donc indispensables.

Plus largement, il n'y aura pas de transition écologique durable sans transition éducative. L'école fonctionne encore largement selon un modèle hérité de l'ère industrielle : abondance des ressources, croissance infinie, spécialisation, compétition individuelle. Face à l'incertitude du monde de demain et à la transformation rapide des savoirs, il est primordial de développer la créativité, la curiosité, l'esprit critique et la coopération. Former aujourd'hui, ce n'est pas transmettre des certitudes, c'est préparer à l'incertitude.

UNE REFORTE GLOBALE EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

S.W. : L'école mérite mieux qu'une accumulation de réformes sans vision d'ensemble. Elle doit permettre aux élèves de comprendre la complexité du monde dans lequel ils vivent, d'y exercer leur citoyenneté, de prendre conscience qu'ils appartiennent à un écosystème et de disposer des clés pour comprendre et agir. Ensuite, l'éducation verte n'est pas hors-sol : elle doit être ouverte sur son territoire, elle implique le périscolaire, les parents, les collecti-

“Donner aux enfants les moyens non seulement de vivre dans le monde de demain, mais aussi de le construire”



BIO
Sylvain Wagnon est historien, professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Montpellier. Auteur de *L'éducation verte, éducation de demain*, aux éditions Le Bord de l'eau.

vités, les politiques publiques et, plus largement, la société. Des initiatives existent déjà : des cours d'école végétalisées ouvertes à la population le soir et le week-end, ou des jardins entretenus par les parents pendant les vacances. Ces actions tissent des liens entre les différents acteurs et font de l'école, ce qu'elle doit être, un bien commun. Mais elles dépendent encore trop des dynamiques locales, avec de fortes inégalités territoriales.

QUE FAIRE CONCRÈTEMENT EN CLASSE ?

S.W. : Investir la cour permet déjà de reconnecter l'école au monde réel et au vivant, et de donner du sens aux apprentissages. Faire classe dehors, avec des objectifs pédagogiques précis, favorise les pédagogies actives, la coopération, l'observation et l'expérimentation, tout en laissant davantage de place aux centres d'intérêt des enfants.

Si l'on fait dehors exactement ce que l'on faisait dedans, on a changé le décor, pas la pédagogie. Un arbre, par exemple, permet de travailler les mathématiques en le mesurant, les sciences en l'observant, le langage en le décrivant, mais aussi le climat ou la géographie. L'éducation verte recherche un équi-

libre entre les dimensions intellectuelle, corporelle et émotionnelle. À travers des projets concrets sur l'alimentation, le vivant ou l'aménagement des espaces, les élèves observent, expérimentent, coopèrent et agissent. Il ne s'agit plus seulement de les sensibiliser à l'environnement, mais de leur permettre d'en comprendre les interdépendances et de devenir acteurs d'un projet collectif.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORDACHAR

Veiller sur vous et sur ceux qui comptent, c'est ça être assurément humain.



ASSURANCES SANTÉ, PERTE DE REVENUS ET DÉCÈS

2 MOIS OFFERTS⁽¹⁾

Du 1^{er} septembre au 31 octobre 2026



Assurément Humain

DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE

(1) 2 mois de cotisation offerts la 1^{re} année (hors droit d'entrée, frais d'échéance, coût d'avenant, frais de mensualisation, contribution attentats et fonds de solidarité) pour toute souscription d'un contrat complémentaire ou surcomplémentaire SANTÉ PASS, et/ou Atout Prev en agence ou par téléphone, et/ou 2 mois offerts sur les 12 premières mensualités de votre cotisation annuelle pour l'adhésion à un contrat de prévoyance de type assurance temporaire décès Accolia et/ou Capital Famille série 2 et frais de dossier de 25 € offerts. Réduction valable uniquement la 1^{re} année suivant la souscription, sous réserve d'un engagement de 12 mois minimum sauf pour les contrats de prévoyance et/ou d'obsèques. Offre valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 octobre 2026 et non cumulable avec toute autre offre en cours.

Conditions et limites des garanties de nos contrats SANTÉ PASS (complémentaire et surcomplémentaire), Atout Prev, Accolia, Capital Famille Série 2 en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats ainsi que les notices d'information des contrats de prévoyance sont consultables sur gmf.fr et disponibles en agence GMF.

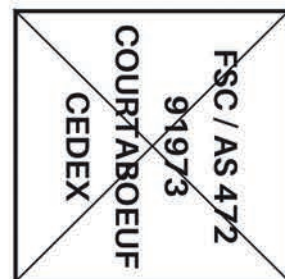
GMF VIE - Société anonyme au capital de 189 208 768 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances 315 814 806 R.C.S. Pontoise - Siège social : 6, esplanade Nelson Mandela - CS 40003 - 95122 ERMONT Cedex 6 - Tél. 0 970 809 809 (numéro non surtaxé) - Internet : gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF. © Getty Images



Pour être contacté,
scannez le QR code



PARIS CPCE
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SOCIÉTAIRE CASDEN, C'EST LA CLASSE !

Près de 2 millions de Sociétaires ont choisi de nous faire confiance. Parce que nous connaissons bien les besoins des agents de la Fonction publique : première affectation, déménagement suite à une mutation, achat immobilier⁽¹⁾ et pour tous les autres moments de la vie qui comptent, la CASDEN se tient toujours à vos côtés.



La banque coopérative
de la Fonction publique

Rendez-vous sur casden.fr* ou retrouvez-nous chez



*Coût de connexion selon votre opérateur.

⁽¹⁾Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour le financement d'une opération relevant des articles L 313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 • BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 2242 487 090 euros. • Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - Siren n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Conception : •becoming • Crédits photos : SolAir • Illustrations : ©Frédéric Rébena • Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Ne pas jeter sur la voie publique.